

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 28 juin 2018 - 14 Chaoual - N° 1950 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

LE MINISTRE DES AE, M.MESSAHEL :

«Les Libyens ont suffisamment de capacités pour régler leurs problèmes»

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

M. Medelci passe en revue avec l'ambassadeur américain les moyens et voies de coopération

P. 5

DIPLOMATIE

M. Kemal Muftic nouvel ambassadeur de Bosnie-Herzégovine en Algérie

P. 5

SELON L'OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS)

La population algérienne à 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018

La population résidente totale en Algérie a atteint 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018 (contre 41,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017 et 40,4 millions au 1^{er} janvier 2016), a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

P. 4



CONSEIL DE LA NATION

Présentation du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe

FORMATION PROFESSIONNELLE :
Un volet «important» consacré à l'apprentissage

Un volet «important» du programme de réformes du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels est consacré à l'apprentissage, afin de permettre aux stagiaires d'acquérir une qualification leur permettant d'obtenir un emploi, a indiqué hier à Alger, le premier responsable du secteur, Mohamed Mebarki.

ÉDUCATION:
Les examens professionnels de promotion à 27 grades prévus le 15 juillet

P. 5

SANTÉ

DOULEURS DENTAIRES :
Inhiber la névralgie avec l'auriculo-thérapie

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 / PRÉPARATION :
Le MC Alger en stage à Vichy (France)

Le MC Alger (Ligue 1) a entamé hier un stage de deux semaines à Vichy (France) en vue de la reprise de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football avec au menu un déplacement à Lubumbashi pour affronter le TP Mazembe le 17 juillet, pour le compte de la 3^e journée (Gr. B).

CASNOS :
Le dernier délai pour le règlement des cotisations annuelles pour les non-salariés fixé au 30 juin

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 bombes de confection artisanale découvertes et détruites à Médéa et Boumerdès

P. 24

APN

Poursuite des travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra aujourd'hui ses travaux en séance plénière, consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. Selon la même source, treize (13) questions sont programmées pour cette séance. Il s'agit de deux (02) questions pour le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, deux (02)

destinées au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, trois (03) pour la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, deux (02) pour le ministre de l'Industrie et des Mines, deux (02) pour le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et deux (02) questions pour le ministre de la Communication.



LE 2 JUILLET À L'INESG Journée d'étude sur «La Sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie»



L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), en collaboration avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) et le Programme alimentaire mondial (PAM), organise lundi 2 juillet, une journée d'étude sur «La sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie: situation, enjeux et perspectives». Cette journée à laquelle sont conviés les participants concernés par la thématique et représentants des institutions nationales, ministères, organismes, opérateurs publics et privés, experts et chercheurs universitaires, vise à atteindre quatre objectifs : Présenter la partie « synthèse » de la revue, par les experts du CREAD, prendre connaissance des expériences étrangères pertinentes en matière de dispositifs ; offrir un espace de débat et d'échange intersectoriels, ouvrir des perspectives et des pistes de collaboration intersectorielle en vue de l'approfondissement du travail d'études réalisé et de l'exploitation des enseignements des expériences étrangères.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN «Ocean's 8» en projection

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 18h, à la salle Ibn Khaldoun, une séance cinéma avec la projection à partir de 18h du film «Ocean's 8».



Météo

Max Min

Alger	28°	18°
Oran	29°	19°
Annaba	28°	20°
Béjaïa	30°	22°
Tamanrasset	38°	25°

LES 29 ET 30 JUIN Session ordinaire du Conseil national du FFS

Le Conseil national du Front des forces socialistes (FFS) se réunira en session ordinaire le 29 et 30 juin prochain au siège national du parti, à partir de 10h, a indiqué hier un communiqué du parti. Parmi les points qui seront à l'ordre du jour de cette session, la situation politique et l'organisation du parti.



LE 30 JUIN À CHLEF Meeting populaire du PVN



Le parti de la Victoire nationale (PVN), organisera un meeting populaire, samedi 30 juin à partir de 9h, au Centre culturel islamique de la ville de Chlef.

HÔTEL LES ABBASIDES Rencontre sur : «La vessie neurologique»



La société algérienne de chirurgie urologique (SACU), organise cet après-midi à partir de 16h, à l'hôtel Les Abbasides de Palm Beach, une rencontre scientifique qui regroupera tous les pharmaciens hospitaliers du pays et qui portera sur «La vessie neurologique». Cette journée sera encadrée par le comité des experts qui comprend les professeurs en urologie et en médecine physique et de réadaptation.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À ALGER 1^{er} masterclass de la SAFRO

Les cancers de la tête et du cou seront au centre de l'intérêt du 1^{er} masterclass qui sera organisé aujourd'hui et demain à Alger par la société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO) en collaboration avec l'association des médecins arabes de lutte contre le cancer (AMAAC). Cette rencontre scientifique qui regroupera plus de 150 praticiens spécialistes du pays sera encadrée par des experts algériens et étrangers. Le Pr Adda Boudedjra président de la SAFRO dira : le cancer du cou et de la tête touche en Algérie et au Maghreb beaucoup plus les sujets jeunes, contrairement aux pays occidentaux, où la tranche d'âge de ces cancers touche les sujets de plus de 60 ans.

Horaire des prières

jeudi 14 Chouaït 1439

Fajr	03:29
Dohr	12:52
Asr	16:43
Maghreb	20:15
Isha	21:59



RESSOURCES EN EAU Necib à Bouira

Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira.



ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mme Zerouati à Béjaïa



La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaïa.

SALLE MAGHREB ORAN Spectacle de flamenco

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 19h, à la salle Maghreb d'Oran, un spectacle de flamenco avec le groupe Gypsy.



LE 1^{ER} JUILLET À L'AURASSI Conférence du P-DG d'Alliance Assurances, M. Hassen Khelifati

Le président directeur général (P-DG), d'Alliance Assurances M. Hassen Khelifati, animera dimanche 1^{er} juillet à partir de 9h à l'hôtel El Aurassi, une conférence de presse à l'occasion du lancement d'un nouveau produit «Exclusif» destiné aux automobilistes algériens.



LES 1^{ER} ET 2 JUILLET À L'OPÉRA D'ALGER Présentation du concert «Farha wa salam»

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise le 1^{er} et 2 juillet à partir de 19h, deux concerts symphoniques sous le thème «Farha wa salam». Au programme : symphonie Carmina Burana, la 9^e symphonie de Beethoven, chants patriotiques. L'événement verra la participation de plusieurs artistes dont Mounir El Djazairi et un groupe de jeunes talents Li Naiich Maan Fi Salam, Odt L Watnek.

CONSEIL DE LA NATION: Présentation du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a présenté, hier devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe.

Dans sa présentation, le ministre a précisé que ce projet de loi adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), avait été élaboré en vertu de l'article 4 de la Constitution pour fixer les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Académie algérienne de la langue amazighe qui constitue, a-t-il dit, «l'autorité de référence pour les questions liées à la langue amazighe».

Cette instance, dont le siège sera à Alger, est une institution nationale à caractère scientifique, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est placée auprès du Président de la République.

Ce projet de loi organique fixe les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie dont les missions seront réalisées avec l'aide de tous les partenaires concernés, notamment les institutions nationales et les associations qui activent dans le domaine de la promotion et du développement de la langue amazighe.

La composante de cette institution, «au profil exclusivement scientifique», garantit son statut



d'autorité de référence en la matière conférant ainsi à ses travaux un caractère académique, neutre et impartial basé sur l'apport d'experts et de compétences scientifiques avérées.

L'Académie «a pour mission de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir une normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistiques, d'établir des listes néologiques et des lexiques spécialisés en privilégiant la convergence».

Elle a aussi pour mission d'entreprendre des

travaux de recherche, de participer au programme national de recherche dans son domaine de compétence, de garantir la précision d'interprétation et de traduction de notions et concepts dans les domaines spécialisés, d'élaborer et d'édition un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, de contribuer à la conservation du patrimoine immatériel amazigh, notamment par sa numérisation, et d'encourager toute recherche et traduction en langue amazighe visant à préserver le patrimoine lié à la mémoire nationale, outre la publication des résultats des travaux de l'Académie dans des

revues et des publications périodiques tout en assurant leur édition».

L'Académie est composée de 50 membres au plus désignés et nommés par décret présidentiel et choisis parmi les experts et compétences avérées dans les domaines des sciences en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes.

Le président de l'Académie est également nommé par décret pour un mandat de quatre ans.

Il a, entre autres, missions «la présentation d'un rapport annuel au président de la République après son adoption par le Conseil de l'Académie».

Les membres du Conseil de la nation saluent le projet de loi organique relatif à l'académie de la langue amazighe

Les membres du Conseil de la nation ont salué hier la décision du président de la République relative à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe, susceptible de mettre cette question à l'abri des surenchères politiques, insistant sur l'impératif de choisir l'alphabet de son écriture.

A cet effet, les sénateurs du parti du Front de libération nationale (FLN) ont dit que le président de la République avait été le premier à trancher cette question, ce qui a permis de mettre l'identité nationale à l'abri «des surenchères politiques et de barrer la route aux détracteurs».

A cette occasion, Mme Aïcha Barki du tiers présidential a salué l'action engagée par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) depuis sa création en 1995, appelant



l'Académie à tirer profit, à l'avenir, de l'expérience de cette instance.

Intervenant lors de la séance de débat, les représentants du Front des forces socialistes (FFS) ont plaidé pour l'officialisation effective de tamazight qui «ne doit pas se limiter uniquement à la création de l'Académie», à la faveur d'une loi organique, appelant à la considérer comme un facteur de cohésion et d'unité et non de division.

nées par les révisions constitutionnelles.

Ils ont insisté, en outre, sur l'importance de l'indépendance de l'Académie, loin de toute manipulation idéologique.

Répondant aux interventions des députés, le ministre de l'Enseignement supérieur a qualifié de «forte et courageuse» la décision du président de la République d'officialiser tamazight.

Il a ajouté que la création de l'Académie est un nouveau jalon indispensable pour concrétiser cette officialisation.

Au sujet du choix de l'alphabet destiné à écrire tamazight, le ministre a indiqué qu'il est encore tôt pour évoquer la question, ajoutant que «la décision reviendra à l'Académie et nécessitera peut-être une décision politique».

APN: Poursuite aujourd'hui des travaux en séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra aujourd'hui ses travaux en séance plénière, consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

Selon la même source, treize (13) questions sont programmées pour cette séance.

Il s'agit de deux (02) questions pour le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, deux (02) destinées au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, trois (03) pour la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, deux (02) pour le ministre de l'Industrie et des Mines, deux (02) pour le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et deux (02) questions pour le ministre de la Communication.

ALGER: Début de la 2e campagne annuelle de don du sang au groupement de protection et de sécurité à Bachdjerrah

La 2e campagne annuelle de don du sang dans les rangs de la police a débuté hier au



niveau du groupement de protection et de sécurité à Bachdjerrah (Alger), dans le cadre du renforcement de l'action humanitaire de proximité, en vue d'aider les malades qui en ont grandement besoin, a indiqué le lieutenant El Aichaoui Mehdi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger.

A l'instar de leurs collègues des unités réparties à travers les 13 circonscriptions administratives de la capitale, les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger ont donné leur sang au niveau du groupement de protection et de sécurité à Bachdjerrah, au titre de la 2e campagne annuelle de don de sang dont le coup d'envoi a été donné mardi et qui se poursuivra jusqu'au 28 juin, en vue d'alimenter les hôpitaux en poches de sang pour sauver des vies, a précisé à l'APS le lieutenant El Aichaoui.

L'opération est organisée par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) et l'Hôpital de Kouba Bachir-Mentouri.

Le Dr. Abdi Fouzia de l'Hôpital de Kouba a souligné l'importance de cette initiative, devenue une tradition dans les rangs de la police.

Face au recul du don volontaire des citoyens, ce genre de campagnes est "plus que nécessaires pour alimenter la banque du sang", a-t-elle soutenu.

APS

SELON L'ÉCONOMISTE YOUSSEF BENABDALLAH

La dynamique démographique aura des répercussions sur les plans économique et social

La dynamique démographique semble connaître «un changement inattendu avec probablement des répercussions tout aussi inattendues sur les plans économique et social», a indiqué à l'APS l'économiste Youssef Benabdallah dans son commentaire des données publiées hier par l'Office national des statistiques (ONS) sur l'évolution de la démographie algérienne.

La population résidente totale en Algérie a atteint 42,2 millions d'habitants au 1er janvier 2018 (contre 41,3 millions d'habitants au 1er janvier 2017) avec un volume de naissances vivantes en 2017 dépassant pour la quatrième année consécutive le seuil d'un (1) million de naissances, selon l'ONS.

A ce propos, cet expert en économie observe qu'après avoir chuté de manière accélérée durant les années 90, le taux de fécondité (nombre d'enfants par femme) connaît une «remontée remarquable».

Ainsi, de 4,5 enfants/femme en 1990, cet indice est passé à 2,1 en 2000 avant de remonter à plus de 3 enfants/femme en moyenne à partir de 2012, note-t-il.

Ceci a conduit à une hausse des naissances vivantes qui sont passées de 589.000/an en 2000 à 1,06 million en 2017, soit une hausse de près de 80%, relève M. Benabdallah.

«S'agissant du taux d'accroissement naturel de la population, qui laissait croire à une transition démographique à l'instar des pays voisins (2,49% en 1990 et 1,48% en 2000), il s'est nettement retourné (1,92% en 2008 et 2,09% en 2017)», poursuit-il.

Pour le Professeur Benabdallah, «ce retournement démographique, s'il venait à se maintenir dans le moyen terme, péserait plus ou moins lourdement sur les capacités à satisfaire les besoins qu'il généreraient en terme d'éducation, de santé, d'emploi et de création de richesses».

Aux yeux de cet économiste, les défis seront ainsi «nombreux», d'autant plus que le rapport de l'ONS, selon les hypothèses du statu quo, «laisse prévoir une hausse importante de la population dépendante (rapport des moins de 5 ans et des plus de 60 ans à la population en âge de travailler) du fait même de l'augmentation des naissances et de l'espérance de vie».

«Cela traduit parfaitement les effets à venir de la structure de la population sur l'économie en termes de besoins à satisfaire et surtout en termes d'efforts de productivité à consentir par la population employée pour prendre en charge le reste de la population», avance-t-il.

De l'avis de cet économiste, «le challenge pour les pouvoirs publics est une restructuration profonde de l'économie pour mettre en œuvre de nouveaux moteurs de croissance pour autonomiser la création de richesses du budget de l'Etat».

Selon lui, le taux de croissance moyen du PIB, aux environs de 3% sur les dernières années, «risque de baisser, si la conjoncture actuelle venait à perdurer, et de contraindre davantage les politiques économiques».

Pour conclure, cet expert en économie signale que «les données démographiques actuelles se surajoutent aux autres données structurelles de l'économie pour appeler à de profonds changements».

APS

SELON L'ONS

La population algérienne à 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018

La population résidente totale en Algérie a atteint 42,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2018 (contre 41,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017 et 40,4 millions au 1^{er} janvier 2016), a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'année 2017 a connu un volume de naissances vivantes dépassant pour la quatrième année consécutive le seuil d'un (1) million de naissances. Il a ainsi été enregistré 1,06 million de naissances vivantes auprès des services de l'état civil en 2017, en recul de 0,7% par rapport à 2016, composées de 541.189 garçons et de 518.325 filles. Ce qui donne une répartition des naissances par sexe de 104 garçons pour 100 filles. Les 5 premières wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre de naissances vivantes sont Alger (102.025 naissances), Sétif (53.328), Oran (41.285), Constantine (38.112) et Batna (36.808). Par ailleurs, on assiste à une stagnation de la fécondité par rapport au niveau observé en 2016, avec un niveau de 3,1 enfants par femme. Selon l'ONS, l'accroissement naturel enregistré durant l'année 2017 a atteint 870.000 personnes, soit un taux d'accroissement de 2,09%. Depuis 1990, la population algérienne est passée de 25 millions d'habitants à 34,1 millions en 2007 et à 42,2 millions au 1^{er} janvier 2018. Entre 2000 et 2009, le taux d'accroissement naturel était inférieur à 2% avant de franchir ce taux depuis 2010, observe l'ONS.



diminution de 7% par rapport à 2016, avec un nombre de 13.412 cas en 2017. Par ailleurs, l'ONS indique que le volume des mariages enregistrés continue son recul enclenché depuis 2014, alors qu'il y a eu une hausse significative de l'effectif des divorces. Dans ce sens, l'Office relève que l'année 2017 a connu une baisse substantielle dans le volume des mariages, soit 340.000 unions, en baisse de 5% par rapport à 2016. L'effectif des divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice fait ressortir un volume de 65.637 ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2017, soit une augmentation relative de 5,3% par rapport à l'année 2016.

Plus de 57 millions d'habitants en 2040

Sous l'hypothèse que le rythme de croissance de l'année 2017 se maintiendrait pour l'année 2018, l'ONS prévoit une population résidente totale de 43,4 millions au 1^{er} janvier 2019. Dans ses perspectives de l'évolution de la population algérienne jusqu'à 2040, l'ONS avance que sous l'hypothèse d'atteindre un indice conjoncturel de fécondité de 2,4 enfants/femme et d'une espérance de vie de 82 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes, la population résidente en Algérie atteindra un nombre de 44,253 millions en 2020, de 51,352 millions en 2030 et de 57,65 millions en 2040. Ces mêmes projections montrent que la population des plus de 70 ans passera de 1,6 million de personnes en 2018 à 5 millions en 2040.

Quant à la population des moins de 30 ans, elle passera de 22,73 millions en 2018 à 27,1 millions en 2040.

Evolution démographique de la population algérienne depuis 1990

Voici l'évolution démographique de la population algérienne depuis 1990 jusqu'à 2017. Les chiffres entre parenthèses indiquent le taux d'accroissement naturel. (Source: Office national des statistiques-ONS):

-1990: 25,02 millions d'habitants (2,49%)
-2000: 30,41 millions (1,48%)
-2001: 30,88 millions (1,55%)
-2002: 31,35 millions (1,53%)
-2003: 31,85 millions (1,58%)
-2004: 32,36 millions (1,63%)
-2005: 32,9 millions (1,69%)
-2006: 33,48 millions (1,78%)
-2007: 34,09 millions (1,86%)
-2008: 34,59 millions (1,92%)
-2009: 35,26 millions (1,96%)
-2010: 35,97 millions (2,03%)
-2011: 36,71 millions (2,04%)
-2012: 37,49 millions (2,16%)
-2013: 38,29 millions (2,07%)
-2014: 39,11 millions (2,15%)
-2015: 39,96 millions (2,15%)
-2016: 40,83 millions (2,17%)
-2017: 41,3 millions (2,12%)

Répartition de la population algérienne par âge

Voici la répartition de la population algérienne par âge au 1^{er} juillet 2017. (Source: Office national des statistiques-ONS):

. Groupe d'âge des moins d'un (1) an: 1,04 million
. 1-4 ans: 3,91 millions
. 5-9 ans: 4,19 millions
. 10-14 ans: 3,25 millions
. 15-19 ans: 2,96 millions
. 20-24 ans: 3,39 millions
. 25-29 ans: 3,72 millions
. 30-34 ans: 3,76 millions
. 35-39 ans: 3,31 millions
. 40-44 ans: 2,63 millions
. 45-49 ans: 2,27 millions
. 50-54 ans: 1,92 million
. 55-59 ans: 1,53 million
. 60-64 ans: 1,23 million
. 65-69 ans: 0,91 million
. 70-74 ans: 0,59 million
. 75-79 ans: 0,49 million
. 80-84 ans: 0,32 million
. 85 ans et plus: 0,23 million

GOUVERNANCE

Lancement des formations en «gouvernance participative et concertée» dans le cadre du programme CapDel

Le CapDel, programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local, a lancé les premières formations en «gouvernance participative et concertée» au niveau des communes pilotes au profit des acteurs locaux des 10 communes pilotes, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet et du renforcement de leurs capacités en développement local.

Ces formations se dérouleront pendant 5 jours au niveau des communes pilotes du Programme et seront assurées par un pool d'experts algériens en gouvernance participative et en planification stratégique locale, formé en avril et mai derniers à Alger par une expertise internationale composée du consortium Niska-Global Shift Institute (Canada) et du réseau italien des collectivités FELCOS-Umbria, mobilisée par le Programme, indique mercredi un communiqué du CapDel.

La formation des acteurs locaux (élus et cadres de l'administration communale, cadres de la Daira, représentants de subdivisions sectorielles, représentants d'associations communales, de comités de quartiers et de villages, jeunes et femmes, universités) «est un moment fort dans la mise en œuvre du Programme CapDel et l'instauration d'une culture de gouvernance participative, avec le regroupement, pour la première fois et autour d'une même table, de différents acteurs clé et parties prenantes du territoire de la commune», souligne la même source.

Ces derniers «seront formés, ensemble, aux concepts de la démocratie participative et du développement local durable, intégré et inclusif, pour la gestion des affaires de leurs communes.

Cet apprentissage au travail conjoint, à la concertation et à la planification du développement local, a pour objectifs d'apporter des réponses stratégiques aux attentes des citoyens en matière de services publics de qualité, et d'opportunités de créations d'emplois et de richesses dans leur commune, sur un horizon de 5 ans à travers des Plans communaux de Développement de «nouvelle génération».

CapDel note que l'appropriation, par les acteurs des communes pilotes des concepts novateurs comme la gouvernance participative, le développement local, l'intégration, l'inclusivité et la durabilité «sera accompagnée par des exercices pratiques et des échanges d'expériences qui permettront aux bénéficiaires de ces formations de mieux les assimiler et les adapter à la réalité de leur territoire», relevant que chaque session «sera clôturée par des actions concrètes pour mettre en œuvre les nouvelles approches assimilées durant la formation».

Ainsi, les acteurs locaux «s'exerceront à l'activation des mécanismes de concertation territoriale et à l'organisation du travail des organes de participation citoyenne au niveau de leur commune en procédant à la mise en place de leurs Conseils Consultatifs Communaux, à la désignation de ses membres et à la création des commissions thématiques, sur la base de la «Charte communale de participation citoyenne» qui encadre la participation des différents acteurs du territoire dans la gouvernance de la commune».

Sur la base du diagnostic territorial participatif de chaque commune, élaboré par des experts algériens, les participants à la formation «apprendront aussi à mieux connaître leur territoire, à construire une vision partagée par tous, de son potentiel et de ses capacités, et lancer, ensuite, la planification stratégique locale à travers l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) de «nouvelle génération».

Pour rappel, le CapDel (Démocratie Participative et Développement Local) est un programme promu par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec le soutien de l'Union Européenne.

Il vise, à travers le renforcement des capacités des acteurs du développement local, la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le renforcement de la cohésion sociale et l'émergence d'une économie locale solidaire et diversifiée.

Le CapDel est mis en œuvre dans 10 communes modèles, représentatives de la richesse et de la diversité du territoire national : El Khroub (Constantine), Timimoun (Adrar), Beni Maouche (Béjaïa), Ghazaouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Djebel Illizi, Babar (Khencela), Ouled Ben Abdellah (Chlef), Tizi Ouzou, Messaad (Djelfa).

APS

LE MINISTRE DES AE, M. MESSAHEL : «Les Libyens ont «suffisamment» de capacités pour régler leurs problèmes»

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué hier que les Libyens ont «suffisamment» de capacités pour régler leurs problèmes, affirmant que le processus de paix «doit être un processus libyen».

«Le processus doit être le processus des Nations unies. Je crois que même la réunion de Paris l'a conforté. Ensuite, le processus doit être un processus libyen. Il faut qu'il y ait une appropriation par les Libyens de leur avenir, un processus qui préserve l'unité, la stabilité de ce pays», a indiqué le ministre dans une interview à RFI, affirmant que l'Algérie adhère à cette démarche.

«Nous adhérons à cette démarche. Nous avons toujours soutenu les efforts des Nations unies et nous soutenons aussi tous les efforts qui tendent à accompagner les Nations unies dans cette mise en œuvre de la feuille de route et le plan d'action des Nations unies», a-t-il expliqué, précisant que «Paris est venu renforcer ce courant, eh bien nous l'avons soutenu».

A une question sur les combats ayant eu lieu récemment dans le Croissant pétrolier, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré la position de l'Algérie de ne pas s'insérer dans les affaires des autres pays.

«Je vous ai dit, nous n'intervenons jamais dans ces affaires. Nous pensons que les Libyens ont suffisamment de capacités pour régler

leurs problèmes. Ce que nous regrettons c'est que ce genre de situation ne concourt pas à ce que la paix et la stabilité reviennent rapidement», a-t-il répondu, relevant que la Libye a commencé à reproduire du pétrole à «peu près» ce qu'elle faisait avant 2010-2011. «Ils étaient

à 1,2 million barils/jour et ils sont revenus à un million et quelque barils/jour. Aujourd'hui, avec ce qui s'est passé dans le Croissant pétrolier - avec l'attaque des deux réservoirs -, ça a quand même diminué la production.

Les Libyens sont capables de trouver des formules pour s'en sortir», a-t-il estimé.

Le sujet de la dernière décision des pays membres de l'Opep et non-Opep d'augmenter la production du pétrole, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que cela n'a pas un impact sur l'Algérie.

«D'abord l'Algérie est partie prenante à tout ce qui se décide par l'Opep. Il est évident que les prix sont ce qu'ils sont aujourd'hui.



Est-ce que cela a des conséquences, une baisse ? Je ne pense pas», a-t-il dit, affirmant qu'au sein de l'Opep, l'Algérie n'a «aucun problème» avec certains membres de cette organisation.

«Nous n'avons pas de problème, avec aucun pays au monde. Nous avons une politique qui est celle de l'Algérie depuis l'Indépendance. On ne s'ingère jamais dans les questions intérieures des pays et on ne permet à personne de s'ingérer dans nos affaires intérieures.

Nous avons des relations exceptionnelles avec les Etats-Unis, la Russie, la Chine, l'Arabie saoudite, avec les pays du Golfe. Nous n'avons pas de problèmes, avec aucun pays», a-t-il souligné.

FORMATION PROFESSIONNELLE: Un volet «important» consacré à l'apprentissage

Un volet «important» du programme de réformes du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels est consacré à l'apprentissage, afin de permettre aux stagiaires d'acquérir une qualification leur permettant d'obtenir un emploi, a indiqué hier à Alger, le premier responsable du secteur, Mohamed Mebareki.

Le programme de réformes du secteur «consacre un volet important au mode de formation professionnelle par apprentissage, qui est organisé en alternance entre l'établissement public de formation et le milieu professionnel» dans le but d'acquérir une qualification professionnelle permettant l'exercice d'un métier dans divers secteurs d'activités, a précisé le ministre lors d'une rencontre sur la coopération algéro-suisse dans le domaine de la formation professionnelle.

Dans un même contexte, le ministre a rappelé la loi définissant les règles applicables en matière d'apprentissage adoptée par les deux chambres du parlement en mai dernier, dans le

but de développer et de promouvoir le mode de formation par l'alternance, ajoutant que cette loi sera promulguée «in extremis».

M. Mebareki, a souligné que la formation est «un élément fondamental» pour préparer les compétences nécessaires en vue de faire face à la concurrence et à la compétitivité, ajoutant que la formation de la ressource humaine qualifiée, est «un élément incontournable» de toute la politique de développement socio-économique.

Il a souligné que son secteur a enregistré de «nombreuses avancées», citant la mise sur le marché du travail d'un nombre de plus en plus croissant de diplômés, qui a atteint 280.000 diplômés en 2017, en particulier dans les branches d'activités stratégiques telles que l'agriculture, l'environnement, les métiers de l'eau et l'industrie.

S'agissant de la rencontre, M. Mebareki a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre de la consolidation des programmes d'échanges d'expériences adoptée par les deux chambres du parlement dans le domaine de la valorisation de la ressource

humaine, par la formation professionnelle, avec l'apport technique de la sphère économique.

«Cette rencontre nous donne l'opportunité de

de concevoir et d'échanger sur les problématiques liées à la formation professionnelle, notamment, en matière de la

formation continue des travailleurs des entreprises et l'employabilité

des jeunes demandeurs d'emploi», a-t-il soutenu,

estimant que le modèle de formation professionnelle suisse, valorisant l'alternance, est «un système cohérent et intégré».

Pour sa part, l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Mme Muriel Berset Cohen, a salué les efforts menés par l'Algérie dans le domaine de la formation professionnelle, exprimant la volonté de son pays «d'appuyer ces efforts».

ALGÉRIE-ETATS UNIS M. Medelci passe en revue avec l'ambassadeur américain les moyens et voies de coopération

Le président du Conseil constitutionnel (CC), Mourad Medelci, a passé en revue hier à Alger, avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Alger, John P. Desrocher, les moyens et voies de coopération entre le CC et la Cour suprême américaine. La rencontre entre les deux parties a porté sur «la révision de la Constitution de 2016 notamment les nouvelles prérogatives conférées au Conseil Constitutionnel et les modalités d'application de l'exception d'institutionnalité, visant essentiellement à renforcer la démocratie dans notre pays», indique un communiqué du CC.

OUVERTURE À ALGER DES TRAVAUX DU SOMMET INTERNATIONAL DES «SMART CITIES»

Le laboratoire expérimental de la ville intelligente et le centre d'innovation technologique lancés à Alger

Le laboratoire expérimental de la ville intelligente et le centre d'innovation technologique entrant dans le cadre du projet «Alger, Smart city» ont été lancés officiellement à l'occasion du sommet international des villes intelligentes dont les travaux ont débuté hier dans la capitale.

Le laboratoire expérimental de la ville intelligente a pour ambition de fournir, en temps réel, un environnement où des solutions Smart City de pointe sont testées, avant d'être lancées, à grande échelle, dans la ville, a-t-on indiqué auprès des organisateurs.

Il vise aussi à permettre aux sociétés technologiques mondiales leaders et les fournisseurs de solutions avancées de tester leurs solutions, interagir et travailler conjointement avec des startups, des entreprises et des laboratoires de recherche et développement.

Il sera aussi un espace pour «tester et maîtriser des technologies innovantes, dans un environnement réglementaire optimal, ainsi que travailler pour un environnement de politique technologique permettant d'accélérer le déploiement des nouvelles technologies».

Ce laboratoire fournit également aux laboratoires de recherche et développement, universités, incubateurs, accélérateurs et startups «un environnement permettant d'accélérer la validation de leurs concepts et l'accès aux clients.

Le centre d'innovation technologique a, quant à lui, pour objectif de fournir un environnement adéquat, où les différents acteurs de la chaîne de valeur technologique mondiale peuvent interagir et de fournir un lien entre les sociétés mondiales et locales qui permettrait à la fois l'innovation technologique et la chaîne de valeur de la créativité.

Il s'agit aussi de fournir un lien entre les incubateurs mondiaux et locaux, les accélérateurs et les sociétés de capital-risque qui contribueraient au développement d'une culture d'innovation, de fournir un mentorat mondial, des conseils, du financement et les ingrédients nécessaires au succès de startups et enfin d'agir comme un pont entre les acteurs de la technologie locale et la communauté mondiale de la technologie et des affaires. Le projet, Alger, Smart city, a pour objectif de réduire l'isolement technologique entre les start-ups, les entreprises et laboratoires de recherche et développement d'Alger et les pôles technologiques internationaux de pointe.

Il vise aussi à réduire la dépendance au niveau local et optimiser la synergie entre les technologies mondiales, les entreprises et la technologie locale à Alger, accroître l'assurance des sociétés technologiques locales et relever les défis de la mise à l'échelle et du renforcement des champions de la technologie. Le sommet international des «Smart city» de deux jours s'est ouvert mercredi en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des membres du gouvernement.

Près de 40 états et 15 institutions de renommée mondiale dans le domaine des nouvelles technologies participent à cet événement ainsi que 4.000 experts locaux et internationaux activant dans les TIC.

Le projet «Alger, smart city», un modèle pour les villes des pays émergents

Le projet «Alger, smart city» ambitionne d'être un modèle qui fournira une base de référence pour les villes des pays émergents, ont indiqué des participants au sommet international sur les villes intelligentes qui se tient mercredi à Alger. «Nous espérons créer un modèle qui fournira une base de référence pour les villes des pays émergents, que ces dernières pourront adapter à leurs différents développements économiques dans une ère de l'internet et des données pour les décennies à venir», a déclaré Riad Hartani, l'un des concepteurs du projet «Alger, smart city». L'expert de la Silicon Valley a expliqué que

Plus de 40 pays et 15 institutions au rendez-vous

Les travaux du Sommet international des «Smart cities» (villes intelligentes) ont débuté, hier à Alger, avec la participation de près de 40 états et 15 institutions de renommée mondiale dans le domaine des nouvelles technologies, en présence du Premier ministre Ahmed Ouyahia et de plusieurs membres du gouvernement.

Ce Sommet, qui se tiendra deux jours durant au Centre international des conférences (CIC) «Abdelatif Rehal», se penchera sur plusieurs thèmes, dont entre autres, «Le rôle du gouvernement dans la stimulation des investissements dans les nouvelles technologies et les villes intelligentes» et «Le développement d'écosystèmes des startups et la valorisation de la diaspora».

«L'objectif essentiel de ce sommet est de favoriser la mise en place de partenariats internationaux et l'échange de connaissance en matière de développement de ville durable et d'investissement dans le cadre des hautes technologies», avait indiqué à l'APS, Mme Fatima Slimania, conseillère à la wilaya d'Alger et responsable des investissements des projets Alger smart-city et startups. Cette rencontre est également une opportunité pour présenter les dernières nouveautés en technologie et stratégies d'investissement. Plus de 4000 participants nationaux et internationaux activant dans les domaines des technologies modernes et des startups ainsi que des leaders dans l'investissement des villes intelligentes prennent part à ce Sommet qui permettra



, selon les organisateurs, une coordination entre les différents experts en vue d'attirer la diaspora algérienne pour transférer leurs compétences et savoir faire dans leur pays d'origine.

Des maires de villes d'envergure internationale, des ministres, des leaders dans l'investissement de villes intelligentes, des dirigeants des secteurs de la télécommunication, des technologies, des infrastructures, des finances, de

l'énergie, de la sécurité et bien d'autres secteurs se trouvent à Alger pour partager leurs expériences dans le domaine de la conception des villes intelligentes. L'enceinte du CIC abrite aussi, en marge des travaux du Sommet organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, deux salons professionnels, l'un sur la diaspora algérienne de par le monde et l'autre sur les startups.

Ouyahia appelle les compétences algériennes à l'étranger à concourir au développement de l'Algérie

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a appelé, hier à Alger lors du sommet international sur les villes intelligentes, les compétences algériennes expatriées au service du développement national, le Premier ministre a indiqué que ce sommet auquel «prennent part quelques uns de ces distingués compatriotes établis à l'étranger m'offre l'occasion de faire quelques commentaires», a-t-il dit. Il a affirmé que «l'Algérie ne fait pas de distinction entre ses citoyens résidents et ceux d'entre eux établis à l'étranger». «Les dernières mesures volontaristes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en direction de la com-

munauté nationale à l'étranger, en matière de logement, d'emploi ou d'investissement en sont des témoignages éloquents», a-t-il soutenu.

Il a ajouté que «des nouvelles technologies de l'information constituent un pont virtuel par lequel nos compétences à l'étranger peuvent, à partir de leurs pays de résidence, contribuer efficacement au développement de l'Algérie dans tous les domaines». En effet, a-t-il dit, «l'Algérie dispose de ressources appréciables dans tous les domaines».

Elle est par contre en grand besoin de savoir et d'expérience, notamment dans le domaine des technologies. Cette

expérience et ce savoir sont disponibles en quantité et en qualité chez nos compatriotes exerçant dans les pays développés», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a tenu à dire à cette occasion, à propos des «amis et partenaires étrangers» de l'Algérie, «que si mon pays offre des avantages attractifs aux investissements en général, il sera disposé à accorder aux investisseurs dans les nouvelles technologies de l'information des conditions et des avantages encore meilleures», a-t-il promis. Cela est dicté, poursuit le Premier ministre, par le souci de l'Algérie de tirer sa part de bénéfice de l'économie numérique qui est l'économie de demain à travers le monde. En outre, les TIC constituent un «pont virtuel» par lequel

M. Ouyahia appelle les investisseurs étrangers à investir dans les TIC en Algérie

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a invité hier les investisseurs étrangers ainsi que la communauté algérienne à l'étranger à investir dans les nouvelles technologies en Algérie.

S'exprimant lors de l'ouverture de la conférence internationale sur les villes intelligentes, les technologies globales et l'investissement, qui se tient durant deux jours à Alger avec la participation d'experts de 40 pays, M. Ouyahia a assuré que l'Algérie est disposée à accorder à ces investisseurs les meilleures avantages.

«Je tiens à dire à nos amis et partenaires étrangers que si mon pays offre des avantages attractifs aux investissements en général, il sera disposé à accorder aux investisseurs dans les nouvelles technologies de l'information des conditions et des avantages encore meilleures», a-t-il promis. Cela est dicté, poursuit le Premier ministre, par le souci de l'Algérie de tirer sa part de bénéfice de l'économie numérique qui est l'économie de demain à travers le monde. En outre, les TIC constituent un «pont virtuel» par lequel

les compétences algériennes établies à l'étranger peuvent contribuer efficacement au développement de l'Algérie, a souligné M. Ouyahia. Il a noté que les compatriotes exerçant dans les pays développés disposent de l'expérience et du savoir-faire dont a besoin le pays dans tous les domaines mais surtout dans les TIC. «Nous lançons donc un appel à nos compétences expatriées pour concourir au développement de l'Algérie à l'image de ce que font d'autres diasporas à travers le monde», a-t-il avancé.

tout le projet «Alger, smart city» repose sur la construction de réponses à des problématiques comme «rompre l'isolement algérien notamment via le présent sommet qui va remplacer l'Algérie dans le grand débat sur la ville intelligente». Il s'agit aussi de réduire la dépendance en négociant le transfert de savoir-faire prévu dès l'attribution des grands contrats et enfin redonner de la confiance aux Algériens et à ses experts, a-t-il relevé, ajoutant que la wilaya d'Alger a lancé des actions touchant le transport, l'énergie et l'eau. Pour sa part, le vice président du groupe chinois Huawei, Mark Xue, a relevé que l'Algérie est en

train de mettre en place progressivement son projet d'Alger smart city, qui s'étalerait jusqu'en 2035, une période qui, selon lui, permettra d'améliorer sensiblement la qualité des services urbains et de réduire ses coûts. Le projet, qui pourra être un modèle pour les pays émergents, vise à fournir des informations permettant de gérer efficacement les systèmes de circulation et de transport, les centrales électriques, les réseaux d'approvisionnement en eau, la gestion des déchets, les systèmes d'information, les écoles, les bibliothèques et les hôpitaux, a-t-il ajouté.

OUVERTURE À ALGER DES TRAVAUX DU SOMMET INTERNATIONAL DES «SMART CITIES»

« L'Algérie œuvre à mettre en place un environnement numérique dans tous les domaines »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a mis en avant hier à Alger, lors du sommet international des villes intelligentes, les efforts de l'Algérie en matière de mobilisation des technologies numériques au service du développement, assurant que le gouvernement travaille à la mise en place d'un environnement numérique dans tous les domaines.

«Nous travaillons à la mise en place d'une administration numérique et d'un environnement numérique dans tous les domaines», a indiqué M. Ouyahia à l'ouverture de ce sommet, mettant en exergue «tous les efforts et toute la volonté que l'Algérie mobilise à ce sujet».

Le Premier ministre a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie enregistre annuellement «plus de 20.000 diplômés universitaires dans le domaine du numérique» et «dispose de dizaines de milliers de kilomètres de fibre optique à travers tout le pays».

«Certes, nous ne disposons pas encore de villes intelligentes, mais nous avons déjà quelques noyaux appelés à se développer», a-t-il dit, ajoutant que «la wilaya d'Alger travaille à promouvoir des projets prometteurs dans ce domaine».

Concernant le sommet, qui rassemble deux jours durant quelque 4.000 experts algériens et internationaux ainsi que 40 pays et 15 institutions de renommée mondiale, il a indiqué que cette rencontre «revêt un intérêt particulier pour notre Gouvernement car elle se penche sur quelques-uns de nos défis nationaux majeurs». Il s'agit de «l'association de notre jeunesse au développement du pays» et de «la valorisation des nouvelles technologies de l'information» et de «l'association des capacités de notre communauté à l'étranger au développement national».

S'agissant de l'association de la jeunesse au développement national, il a relevé que «les jeunes de moins de 30 ans représentent la majorité de notre population» et que «ce mois de juin qui s'achève a vu l'organisation des épreuves et des examens pour près de 10 millions d'élèves dans tous les cycles scolaires alors que se préparent aussi les examens de fin d'année ou de fin d'étude pour près de 1.500.000 étudiants».

«Même s'il a été fortement réduit ces deux dernières décennies, le chômage demeure pesant sur la catégorie des jeunes et notamment des jeunes diplômés qui sont très nombreux dans toutes les spécialités», a-t-il encore noté.

Le Premier ministre a indiqué dans ce sens que «l'Algérie a mis en place sous la direction du président de la République, Ab-



delaziz Bouteflika, une politique volontariste de soutien des jeunes à créer leurs micros entreprises en mettant à leur disposition des ressources financières fortement bonifiées, pour un montant de 10 millions de DA chacune, soit l'équivalent de près de 90.000 dollars ou de près de 75.000 euros». Au fil des années, cette politique «a permis la création de centaines de milliers de micros entreprises par les jeunes, dont plus de 500.000 ont été des réussites», a-t-il ajouté.

S'agissant des Startups, basées sur les nouvelles technologies de l'information, M. Ouyahia a indiqué, toutefois, qu'elles se comptent encore par centaines seulement en Algérie, car, a-t-il dit, c'est un modèle nouveau dans notre pays, un modèle qui connaîtra certainement un développement futur accéléré». «Nul doute que vos échanges et vos recommandations finales contribueront à cette accélération», a-t-il déclaré à l'assistance composée d'experts, de représentants d'universités locales et internationales. M. Ouyahia a souligné «combien l'Algérie attend de votre Conférence pour éclairer davantage sa marche sur la voie du développement de l'économie numérique», assurant les participants au sommet que l'engagement du gouvernement «à étudier avec intérêt les recommandations pratiques» dégagées lors du sommet. «Certes, l'Algérie a encore des retards dans plusieurs domaines. Mais, ceux qui l'observent avec objectivité

témoigneront que mon pays rattrape ces retards à une vitesse très honorable, grâce aux politiques et programmes arrêtés par le Président Bouteflika», a-t-il affirmé. «L'Algérie est un pays d'avenir par sa jeunesse, par ses capacités économiques diverses et par la détermination de son peuple. J'espère que votre rencontre permettra à nos participants étrangers de s'en convaincre eux-mêmes», a-t-il conclu. Auparavant, le Premier ministre a visité une exposition au sein du Centre international des Conférences où se tient le sommet, dédiée aux nouvelles technologies du numérique.

Ce sommet, unique en son genre en Algérie, mais également dans les pays émergents, réunit plus de 4.000 participants et 150 experts internationaux, incluant des sommités mondiales en technologie, finance, industrie et autres.

De nombreuses métropoles comme Paris, Séoul, Caracas, Kigali, San Francisco, Vancouver ou encore Londres, sont représentées par leurs décideurs à cette rencontre. Les institutions et organisations internationales telles que la NASA, le Forum économique mondial, La Banque Islamique de Développement, la Banque Mondiale, les Nations Unies, ou encore les institutions universitaires, telles que le MIT ou l'Université de Toronto, ainsi que les acteurs technologiques de la Silicon Valley et d'autres hubs technologiques participent aussi à cet événement.

Alger ville intelligente, un projet «réaliste et réalisable», selon un expert international

La capitale algérienne, qui s'est engagée dans un projet ambitieux visant à transformer progressivement, à l'horizon 2035, cette ville en une «smart city» est un projet «réaliste et réalisable» vue la qualité des startups dont dispose la capitale, a indiqué hier un expert international en intelligence artificielle.

Une année après le lancement de ce projet, «il y a beaucoup de choses qui ont été faites, notamment la création de nouvelles startups qui travaillent sur les technologies les plus avancées au monde», a témoigné, dans une déclaration à l'APS, Riad Hartani, expert international en intelligence informatique et conseiller stratégique de la wilaya pour le projet «Alger ville intelligente».

L'expert intervenait à l'occasion de la conférence internationale sur les villes intelligentes, les technologies globales et l'investissement, ouverte mercredi par le premier ministre Ahmed Ouyahia.

«Je peux témoigner, moi qui accompagne des startups au niveau d'une vingtaine de pays à travers le monde, que les startups algériennes avec lesquelles je travaille sont au niveau des startups les plus avancées à l'échelle mondiale et elles proposent des solutions réelles», a-t-il soutenu.

Le projet Alger smart city «est un projet réaliste et réalisable, les résultats après une année sont très positifs.

Il faut juste continuer avec la même cadence en termes de création de startups.

Il faut ensuite soutenir ces jeunes entreprises et les mettre en confiance», poursuit ce chercheur titulaire d'un doctorat en intelligence artificielle de l'université de Paris et détenant un parc technologique à la Silicon Valley aux Etats-Unis.

Géré par la wilaya d'Alger, le projet de la Smart City d'Alger vise d'optimiser la gestion de la ville, dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Cela nécessite une implication directe des différentes parties prenantes dans la ville, y compris, et sans se limiter, les services de transport, d'énergie, d'urbanisme, d'eau, de sécurité, de santé et de logistique, entre autres.

Les technologies de l'information seraient au cœur de la conception de la Smart City et comprendraient les aspects liés à l'acquisition de données (capteurs, etc.), à la transmission de données (réseaux sans fil, etc.), à la gestion des données (stockage, Cloud, grandes données, etc.), et à l'optimisation des activités de la ville (intelligence artificielle, analyse, etc.).

L'aspect fondamental de la conception de Smart City est de tirer parti des bases de données de la ville, d'optimiser le partage des données entre les différents départements de la ville, ainsi qu'avec les citoyens.

Lors d'une rencontre sur les «Smart Cities» organisée à Londres, le maire d'Alger centre, Abdellahim Bettache avait souligné que le projet Alger ville intelligente incluait, par exemple, le lancement de prestations innovantes tel que le self-service au sein de l'administration à travers des bornes automatisées de distribution de documents administratifs et les prestations à distance utilisant les procédures de certification et de signature électroniques.

Il s'agira en outre de mettre en service le projet E-commune .

Pour ce faire, un premier grand fab lab (laboratoire expérimental) ainsi qu'un centre d'innovation technologique, répondant aux normes internationales et destinés aux startups et aux étudiants porteurs de solutions innovantes, ont été lancés lors de la conférence.

Alger s'enquiert des expériences internationales en matière de création de «villes intelligentes»

La séance matinale de la conférence internationale sur les villes intelligentes, les technologies globales et l'investissement, tenue hier à Alger, a été une occasion pour les responsables locaux de la capitale de se s'enquérir des expériences internationales en matière de développement et de gestion des villes intelligentes. Les experts intervenant lors d'un panel dédié à l'examen des différentes stratégies internationales en la matière, ont laissé entendre que la capitale algérienne disposait des éléments utiles pour l'émergence d'une Smart city à condition de poursuivre les efforts en termes de soutien de l'investissement privé, et notamment des startups, ainsi qu'en matière de numérisation.

Le responsable des Smart-cities au niveau de la Banque

Mondiale Hyoung Gun Wang a ainsi noté que l'émergence des villes intelligentes nécessitait le développement de partenariats de type public-privé et l'encouragement de l'investissement privé dans tous les domaines et surtout dans les TIC. L'expert Didier Nkurikiyimfura, chef de la technologie et de l'innovation au niveau de la Smart Africa, un projet portant sur la construction d'une infrastructure télécom en Afrique subsaharienne, en connectant à Internet ses neuf pays, a, à son côté souligné que la concrétisation d'une ville intelligente est tributaire du degré d'inclusion des citoyens et de leur niveau de numérisation.

«Pour mettre en place une Smart city il faut avoir une très bonne collaboration entre le Gouvernement et toute la com-

munauté de la société civile», a-t-il dit. La responsable de la Smart city d'Oslo (Norvège), Mme Siije Bareksten, a pour sa part estimé que l'aboutissement de ce type de projet est lié à l'efficacité des mesures entreprises pour encourager et motiver les jeunes compétences. Le marché des Villes Intelligentes est un marché en constante évolution dans le monde. Selon un rapport du cabinet Grand View Research, le marché de la ville intelligente atteindra 1.400 milliards de dollars d'ici deux ans.

De son côté, l'expert en TIC Younes Guerrar s'est réjoui de la volonté politique affichée pour la transformation progressive d'Alger en ville intelligente, c'est-à-dire une ville utilisant massivement les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la qualité des services urbains, en y appliquant les citoyens, les startups et l'ensemble de la société civile.

Cependant M. Guerrar a sou-

igné la nécessité d'aller rapidement dans la résolution des problèmes techniques qui risquent de ralentir la concrétisa-

tion d'un tel projet, notamment en ce qui concerne les pro-

bèmes liés à la faiblesse du débit d'Internet et au nombr

de réduire des fournisseurs d'Internet en Algérie.

«Car avant d'avoir des villes intelligentes, il faut d'abord avoir des villes connectées», a-t-il obser-

vé. La rencontre se poursuit jusqu'à jeudi après-midi avec au menu l'organisation d'une cinquantaine de conférences-débats auxquelles assistent plus de 3.000 experts et professionnels algériens et étrangers.

PORTE OUVERTES DE LA GENDARMERIE NATIONALE D'AÏN DEFLA « Une opportunité pour faire connaître nos capacités et nos compétences »



Salim Ben

La gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Defla a organisé, les journées du 27, 28 et 29 juin, des journées portes ouvertes au profit du grand public pour se rapprocher de lui et l'informer sur son évolution.

Les portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale ont été inaugurées par le wali d'Aïn Defla en présence des autorités civiles et militaires ainsi que la société civile. Après que le lieutenant chargé de la communication a tenu à remercier tous les présents c'était autour du colonel qui a expliqué aux présents l'importance de ces portes « C'est une occasion pour faire connaître au public les missions de ce corps à travers des stands d'exposition d'équipements et matériels utilisés dans la lutte contre le crime et les déviations de toutes sortes » affirme le colonel de la gendarmerie Saadaoui Boudjellal. « Les journées ont permis de renforcer les passerelles établies entre la gendarmerie et le public par l'information sur les activités quotidiennes de ce corps à travers des expositions et des bilans chiffrés » ajoute le colonel dans sa déclaration à la presse. Les activités organisées par la gendarmerie ont drainé une foule de jeunes et moins jeunes à la salle Ibn Badis au chef-lieu de wilaya. Des stands d'exposition des activités de la gendarmerie ont permis au public, jeune notamment, de découvrir les opportunités offertes pour une éventuelle carrière dans ce corps de sécurité. Au programme il ya eu aussi une démonstration de lutte contre la criminalité et toute violence, auxquelles les éléments de la gendarmerie ont montré des mouvements démonstratifs et déplacements rapides envers les criminels. A ce propos, le colonel Saadaoui du groupement de la wilaya d'Aïn Defla de la gendarmerie nationale a indiqué aux gens de la presse, que cette nouvelle stratégie de développement et de modernisation de notre institution républicaine est axée à promouvoir l'individu et rehausser, au maximum, ses compétences professionnelles et scientifiques, ensuite assurer la couverture sécuritaire du territoire de la wilaya et protéger notre économie nationale. Au niveau de l'Odej, des éléments retraités, des personnes ayant besoin et des membres de l'organisation des enfants des chouhadas ont été récompensés par le colonel, le commandant et le wali d'Aïn Defla.

Le colonel a ajouté que le corps de la gendarmerie joue un rôle important pour la sécurité des citoyens, ainsi que la sécurité de leurs biens. Il a affirmé aussi que le taux des accidents durant cette année a baissé à 29% par rapport à l'année précédente.

ORAN : Le wali insiste sur plus d'engagement dans la gestion de l'environnement

CENTRE DE FACILITATION DES PME DE OUARGLA: Une vingtaine de porteurs de projets bénéficient d'une formation sur la gestion d'entreprise

Une vingtaine de porteurs de projets dans le cadre des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat bénéficient d'une formation dans la gestion d'entreprise au niveau du centre de facilitation des PME d'Ouargla, a-t-on appris hier des responsables de cet établissement.

Ces jeunes promoteurs, des deux sexes, désirent lancer des projets d'investissement dans différents créneaux économiques, notamment le Bâtiment et Travaux publics, la promotion immobilière, l'informatique, ainsi que la couture et le "fashion designer", a précisé le directeur du centre Ahmed Sayad.

Placée sous le signe de «Comment gérer une entreprise», cette session de formation de trois jours (25-27 juin), dont l'encadrement est assuré par des formateurs du centre ainsi que des antennes locales de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et de la direction des impôts, a pour objectif de mettre en exergue les modes modernes de management des micros et petites et moyennes entreprises (PME). L'objectif étant de permettre aux promoteurs de lancer leurs activités économiques dans de bonnes conditions, en plus d'augmenter la rentabilité et la productivité de leurs entreprises, a-t-il souligné. Cette session, qui englobe différents modules, dont le marketing, la comptabilité, la gestion des stocks, le calcul des coûts et la planification financière, s'ajoute à une série de sessions de formation similaires organisées par le centre facilita-



tion des PME d'Ouargla depuis son entrée en service en 2016, avec le concours de divers partenaires.

Totalisant une cinquantaine de jeunes porteurs de projets, ces sessions de formation ont porté sur divers axes liés aux modalités de montage de PME et aux techniques de leur gestion tels que la comptabilité, les approvisionnements, la gestion des dettes, le calcul des coûts et la commercialisation, selon le même responsable.

Des conventions de partenariat et de coopération ont été signées par le centre de facilitation des PME avec plusieurs institutions, dont la Chambre de

l'artisanat et des métiers et deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle à Ouargla, afin d'attirer de plus en plus de promoteurs et les accompagner dans la mise en forme de leurs projets, a-t-il encore fait savoir.

La direction du centre de facilitation ambitionne, en dépit du déficit en personnel d'encadrement pour des raisons budgétaires, à dynamiser ses activités pour promouvoir son rôle de facilitateur, d'accompagner les porteurs de projets, de promouvoir l'esprit entrepreneurial et d'améliorer le rendement des PME, signale-t-on.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE : 13 conventions signées entre l'Université d'Adrar et diverses institutions

Treize (13) conventions de coopération ont été signées entre l'université d'Adrar et diverses institutions dans le domaine de la recherche scientifique, au cours de cette année universitaire, a-t-on appris hier du recteur.

Elles concernent sept (7) conventions nationales, une (1) convention internationale et cinq (5) conventions locales, dont deux signées ce jour (mercredi) entre l'Université d'Adrar et les groupes énergétiques «Reggane-Nord» et «Touat-Gaz», a affirmé le Professeur Noureddine Adjerfour.

Consacrant l'ouverture de l'institution universitaire sur l'environnement socio-économique, ces conventions portent sur le renforcement de la coopération en matière d'accueil des étudiants et des enseignants pour effectuer leurs travaux de recherche scientifique appliquée, a-t-il

précisé. L'université s'est renforcée cette année aussi par quatre (4) nouveaux laboratoires de recherches scientifiques devant permettre d'encadrer les équipes de recherches d'enseignants et d'étudiants de post-graduation,

en plus de l'approbation par le ministère de tutelle de cinq (5) projets de recherches scientifiques de dimension socio-économique, a ajouté le responsable lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire. L'année universitaire a donné lieu, par ailleurs, au lancement d'un audit interne d'évaluation et de certification, dans le cadre de l'élaboration du projet d'entreprise initié par le ministère dans divers domaines, à travers l'intégration d'enseignants dans les comités de qualité concernant, entre autres, la recherche scientifique, les

systèmes d'information, la politique de gestion qualité, les conditions de vie en milieu universitaire et la coopération nationale et internationale.

Cette opération-diagnostic a permis de cerner les points forts et les zones de faiblesses intra-muros et extra-muros dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de la gouvernance, des infrastructures et de la vie universitaire, ayant conduit à des approches et recommandations afférentes au plan d'action à adopter.

Elles ont englobé un état des lieux de la politique de la recherche scientifique à l'Université d'Adrar, les spécificités de la région, le renforcement de la coopération avec les partenaires socio-économiques, et serviront ensemble à l'élaboration du projet d'institution devant

définir les contours et les particularismes de la recherche scientifique à l'Université et son plan d'action pour les cinq (5) prochaines années (horizon 2023), et ce, dans un souci de performance et de qualité sur la base des exigences du développement local, a-t-il expliqué.

L'université d'Adrar a veillé au respect d'une série de valeurs fondamentales dans le domaine de la recherche scientifique, afin de se propulser au top 10 des universités du pays, à travers son adhésion à des classements internationaux adoptés par le ministère de tutelle, sachant que l'Université d'Adrar a opté pour le classement espagnol d'indicateurs d'évaluation des performances des institutions universitaires, a fait savoir son premier responsable.

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a insisté mardi sur plus d'engagement dans la gestion de l'environnement et dans le traitement des questions liées à l'environnement lors d'une rencontre extraordinaire avec les présidents d'APC et les chefs de daïras.

Déplorant les défaillances observées depuis le début de cet été dans certaines communes en matière de gestion et de collecte des déchets ménagers, le chef de l'exécutif de la wilaya a sommé les présidents d'APC à assumer leurs responsabilités et se hisser à la hauteur des attentes

des citoyens et trouver les solutions nécessaires à leurs préoccupations quotidiennes.

«La question de l'environnement est une exigence et mérite d'être convenablement prise en charge, comme c'est le cas du désherbage et de l'enlèvement des sacs en matière plastique», a-t-il souligné, mettant en garde contre des sanctions en cas de manquement.

Mouloud Cherifi, qui a plaidé pour un environnement propre, a exhorté les présidents d'APC à lancer des initiatives visant à donner une impulsion à l'écono-

mie locale, à poursuivre la campagne d'enlèvement des paraboles des immeubles, à œuvrer dans le sens d'une cohérence urbaine avec des aménagements de qualité et à créer les meilleures conditions d'accueil des estivants.

Concernant les constructions illégales, il a instruit les élus à faire preuve de rigueur et à prendre les mesures coercitives.

«Je n'hésiterai pas à ester en justice les responsables communaux défaillants», a-t-il averti à ce propos.

SAISON ESTIVALE 2018: 21 plages interdites à la baignade à Alger

Quelque 66 plages ont été autorisées à la baignade par les services de la wilaya d'Alger qui ont interdit 21 plages à la baignade pour la saison estivale 2018 au niveau de la wilaya d'Alger, a-t-on appris de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Le lieutenant Khaled Ben Khalfallah a déclaré à l'APS que «les autorités de la wilaya ont décidé d'interdire la baignade dans ces plages en raison du manque d'aménagement, de l'inexistence de voies d'accès aux plages, de la pollution et de la qualité des eaux non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques».

«Il s'agit des plages Champs de tir (Zeralda), traitements par les eaux de mer (Staoueli), la Fayette, Belverde (Hammamet), Dominique (Ain Benian), Aouina Hosni 2, la plage des sports aquatiques (Rais Hammidou), la plage le petit Bassin, El-Djemiline, l'Olivier (Bologhine), Remila (Bab El-Oued), Kaa Sour (Casbah), Sablettes (Belouizdad), Mazela, Lido (Mohammadia), Stamboul (Bordj El Kiffan) et Coco plage (Bordj El Bahri) et Zerzouria (Ain Taya).

La protection civile mobilise environ 600 maîtres-nageurs sauveteurs afin de sécuriser les plages d'Algérie

M. Benkhelfallah a souligné que la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Algier a mobilisé cette année 685 agents de la Protection civile et maîtres-nageurs dont 574 sauveteurs et plongeurs ainsi que des moyens



matériels englobant des équipements à l'image de bateaux de sauvetage et des ambulances.

Le responsable a saisi cette occasion pour appeler les estivants à la vigilance pour éviter les cas de noyade et à surveiller les enfants, notamment au niveau des plages qui connaissent une grande affluence.

La Direction générale de la protection civile lancera, la semaine prochaine, comme chaque année, des campagnes de sensibilisation aux dan-

gers qui guettent la saison estivale, a souligné M. Benkhelfallah.

Le même responsable a rappelé le bilan de la saison estivale 2017, qui avait enregistré plus de 3,5 millions d'estivants à travers les différentes plages d'Algier où le nombre d'interventions de la protection civile était de 2.865 interventions durant lesquelles 671 personnes ont été sauvées dont 369 enfants et 1.679 personnes ont été secourues enregistrant 6 cas de noyade à travers les plages.

TOXICOMANIE

Plus de 22000 toxicomanes recensés à l'échelle nationale en 2017

Au total 22 444 toxicomanes ont été recensés en Algérie au cours de l'année 2017, a indiqué mardi le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé relevant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Chekkali.

Ce nombre est en «nette progression» depuis 2012 où seulement 9 897 cas d'addiction déclarés ont été enregistrés contre plus de 16.000 cas en 2017, a indiqué M. Chekkali qui s'exprimait lors d'une journée d'évaluation du CISA (Centre intermédiaire de soins en addictologie) et des centres de désintoxication organisée

dans un hôtel de la nouvelle ville Ali Mendjeli à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogue.

Ce responsable a précisé qu'au cours de l'année 2017, plus de 16 000 cas d'addiction ont été relevés chez les 16-35 ans et 5000 autres chez les plus de 35 ans.

Il a par ailleurs détaillé que sur cette même période, il a été enregistré 6 667 cas d'addiction au chanvre indien, 6 862 aux psychotropes et 6 661 à d'autres drogues pour 20 000 consultations internes à l'échelle nationale, 1 441 cures de désintoxication et de sevrage volontaire et 162 cures de désintoxication

ordonnées par la justice.

Mettant en avant les efforts consentis par l'Etat pour lutter contre ce fléau et l'ouverture au moins un CISA dans chaque wilaya, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé a signalé que 42 CISA et deux (02) centres de désintoxication sont opérationnels à travers le territoire national, en attendant la réception «prochaine» de 08 autres CISA et de trois nouveaux centres de désintoxication.

Les médecins et psychologues présents à cette journée ont appelé à la nécessité d'améliorer les services offerts par ces centres afin de traiter le plus grand nom- bre de toxicomanes possible, soulignant également l'impératif de mettre en place une base de données nationale sur ce phénomène, leur permettant de disposer des chiffres exacts concernant le nombre de citoyens victimes d'addictions.

De son côté, la responsable du centre intermédiaire régional de soins en addictologie, sis à la cité Souaghi Slimane de Constantine, Leila Boualam, a indiqué que son établissement a enregistré au cours de l'année 2017 pas moins de 251 cas d'addiction déclarés à travers la wilaya de Constantine contre 249 l'année précédente.

ORAN :

3 peines capitales et une à la perpétuité dans une affaire d'assassinat d'un industriel

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé trois peines capitales et une autre à la réclusion à perpétuité à l'encontre de quatre prévenus accusés de l'assassinat d'un industriel à Oran et la tentative de meurtre sur la personne du gardien de sa fabrique en décembre 2013.

Le représentant du ministère public avait, à l'issue des débats de l'audience qui ont duré jusqu'en fin d'après-midi de lundi, requis la peine capitale à l'encontre des quatre accusés.

Selon l'acte d'accusation, les quatre accusés, K.K, H.M, M.B et B.A, tous issus du même quartier d'El Hamri, s'étaient entendus pour dévaliser une usine de chewing-gum où ils comprenaient récolter entre 700.000 et 800.000 DA.

Les trois premiers mis en cause dans cette affaire s'étaient faits passer

pour des employés de Sonelgaz et se sont introduits à l'usine, sise dans le quartier «Oussama» (ex-Boulanger), à midi et ont neutralisé le gardien puis sont montés au bureau de son patron, B.L, auquel ils ont asséné des coups de couteau dans plusieurs parties de son corps. Ce dernier succomba à une hémorragie massive provoquée par un coup ayant sectionné l'artère fémorale de la cuisse gauche. Son employé a survécu à neuf coups de couteau qui lui ont valu 21 jours d'incapacité.

Les trois individus ont ensuite raflé la recette qui s'élevait à quelques centaines de milliers de dinars, mais n'ont pas pu ouvrir le coffre qui se trouvait dans le bureau et qui contenait une grosse somme. Quelques jours plus tard, le gardien K.M reconnaît sur une photographie d'identification judiciaire de la police, l'homme qui avait frappé à la porte de l'usine et qui

l'avait maîtrisé. Il s'agit de K.K, un repris de justice deux fois condamné pour homicide volontaire et tentative de meurtre en 1995 et 2006.

Agé de 36 ans, le suspect avait déjà passé 13 années derrière les barreaux. Interrogé, il a fait des aveux et dénoncé trois complices: H.M, M.B.M et B.A, selon l'arrêt de renvoi lu à l'audience. A l'audience, les mis en cause ont rejeté les accusations de meurtre avec prémeditation, tentative de meurtre, association de malfaiteurs et vol qualifié, arguant que les aveux obtenus de K.K l'ont été sous la contrainte.

Les avocats de la défense ont insisté sur l'absence de preuves plaidant l'acquittement de leurs mandants. Après les délibérations, qui ont duré jusqu'à tard dans la nuit de lundi, K.K, H.M et M.B.M ont été condamnés à la peine de mort alors que B.A, le chauffeur a été condamné à la réclusion à perpétuité.

ALGER

Saisie de plus de 34.000 comprimés psychotropes et une quantité de cocaïne à l'aéroport Houari Boumediene

Les services de police aux frontières de l'aéroport international Houari Boumediene (Algier) ont intercepté plus de 34.000 comprimés psychotropes et une quantité de cocaïne et de kif traité, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les services de la deuxième brigade de la police aux frontières de l'aéroport Houari Boumediene a réussi «à mettre en échec une tentative de trafic d'une importante quantité de comprimés psychotropes estimé à 34140 unités, et la saisie de 499 g de cocaïne et 130 grammes de kif traité qui étaient en possession d'un individu qui tentait de les introduire dans le territoire national», a précisé le communiqué. L'opération a été effectuée lors d'un contrôle de sécurité du trafic des voyageurs et des bagages lorsqu'un voyageur venant d'un pays européen a attiré l'attention des services de police aux frontières par ses «comportements suspects».

Arrêté avec en sa possession une quantité de drogue, le mis en cause a été transféré au service de police judiciaire pour le parachèvement des procédures d'enquête avant de le présenter devant le parquet territorialement compétent», conclut le communiqué.

MOSTAGANEM : 86 cas d'intoxication alimentaire à Ain Boudinar

Le nombre de personnes atteintes d'intoxication alimentaire lors d'une fête au douar «Salaiya» dans la commune d'Ain Boudinar (Mostaganem) s'est élevé à 86 cas, a-t-on appris mardi du directeur de la santé et de la population.

Les services sanitaires de l'hôpital Ladjel Belatreche d'Ain Tédelès ont accueilli, depuis dimanche, 86 cas présentant des symptômes d'intoxication pour avoir mangé un plat traditionnel «Berkoukes» lors d'une cérémonie de baptême de naissance, a indiqué Abdelghani Benfréha. Les mêmes services ont annoncé lundi avoir accueilli 61 cas. Tous les malades ont été pris en charge et ont quitté l'hôpital lundi et mardi sauf deux cas de deux femmes gardées sous surveillance médicale.

Au sujet d'un cas de décès enregistré l'établissement hospitalier le même jour, M. Benfréha a expliqué qu'il s'agit d'une mort «liée à d'autres raisons, qui n'a aucun rapport avec l'intoxication.» Les membres d'une cellule de veille relevant de la Direction de santé publique (DSP) se sont rendus sur place pour prendre des échantillons de produits utilisés dans le plat suspect, notamment le poulet et l'eau pour déterminer après analyses la cause de cette intoxication. L'enquête a révélé, selon M. Benfréha, que la cause la plus plausible de cette intoxication serait la mauvaise manière de conservation de la viande utilisée dans le plat.

TLEMCEN : Saisie de 257 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de daïra de Mansourah (Tlemcen) ont saisi 257 kilos de kif traité, a-t-on appris mardi de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur informations renseignant sur une tentative d'introduction d'une quantité de drogues à travers la bande frontalière ouest, entre Beni Boussaid et Beni Snouss, les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire de la daïra de Mansourah ont saisi lundi cette quantité de kif.

Cette quantité de kif traité transportée à dos de deux baudets a été saisie en collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité de «Ketaouet», dans la daïra de Beni Boussaid. Une enquête a été ouverte dans cette affaire par les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire.

ÉRUPTION VOLCANIQUE AUX GALAPAGOS: 50 riverains évacués



Les autorités équatoriennes ont ordonné mardi l'évacuation « à titre préventif » de 50 habitants de l'île principale des Galapagos, menacés par une éruption volcanique.

Les riverains du volcan Sierra Negra, qui culmine à 1.214 mètres d'altitude sur l'île Isabela, ont été pris en charge dans des familles d'accueil, a précisé le service de communication du gouvernement.

L'accès des touristes à la zone du volcan, entré en éruption mardi soir, a également été restreint. Le 16 juin, un autre volcan des Galapagos, le Cumbre, était déjà entré en éruption, sur l'île inhabitée de Fernandina, à une soixantaine de kilomètres à vol d'oiseau du Sierra Negra.

L'archipel volcanique des Galapagos, constitué de 19 grandes îles et de dizaines d'îlots rocheux, à 1.000 km des côtes de l'Equateur, a servi de laboratoire au naturaliste britannique Charles Darwin, qui y a développé sa théorie sur l'évolution des espèces.

CHINE: Lancement de satellites jumeaux pour tester de nouvelles technologies

La Chine a lancé hier matin avec succès des satellites jumeaux pour tester de nouvelles technologies à bord de la fusée Longue Marche-2C depuis le Centre de lancement des satellites de Xichang, dans le nord-ouest du pays.

Les satellites jumeaux ont été lancés à 11h30 (heure locale), et sont entrés dans leur orbite prévue, rapporte l'agence Chiné Nouvelle.

Relier le réseau inter-satellites et effectuer des tests de nouvelles technologies concernant l'observation terrestre satellitaire représentent les missions de ces satellites.

Il s'agit de la 278e mission des fusées de la série Longue Marche.

ÉTATS-UNIS Un ouvrier tué et 12 autres blessés dans une explosion dans un hôpital au nord-ouest de Houston

Un ouvrier du bâtiment a été tué et 12 autres blessés dans une explosion survenue mardi dans un hôpital à Gatesville, à quelque 325 km au nord-ouest de Houston dans l'Etat américain du Texas, a indiqué hier la police.

Selon la police locale, les victimes sont toutes des ouvriers du bâtiment, mais la cause de l'explosion demeure inconnue pour le moment. L'explosion a eu lieu dans l'hôpital Coryell Memorial de Gatesville, une ville de plus de 12 500 habitants.

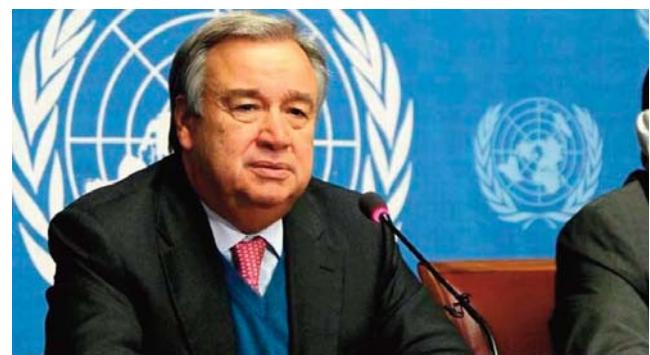
LUTTE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC DE DROGUES Le problème de la drogue est «l'un des plus complexes de notre temps»

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué mardi le problème de la drogue est «l'un des plus complexes de notre temps», plaident pour une démarche globale, fondée sur des données factuelles afin de lutter contre ce problème mondial.

Dans un message à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre l'abus et le trafic de drogues, célébrée le 26 juin de chaque année, le chef de l'ONU a souligné que le problème de la drogue est «l'un des plus complexes de notre temps : il affecte tous les secteurs de la société et a des conséquences néfastes sur la santé et le bien-être, les familles et les collectivités, la sécurité et le développement durable».

Selon lui, pour trouver une solution à ce problème, il faut «adopter une démarche globale, comme cela a été souligné dans le document final adopté à l'unanimité à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue tenue en 2016».

La coopération internationale et des mesures de détection et de répression efficaces sont essentielles pour venir à bout des réseaux de la criminalité organisée et des trafiquants de drogue, dans le plein respect des droits de l'Homme et des règles et normes internationales, a relevé M. Guterres. Le document final issu de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue définit des mesures concrètes pour une action équilibrée fondée sur le principe de la responsabilité partagée. «Ce document traduit une volonté de souplesse



puisque les pays peuvent appliquer des politiques nationales de lutte contre la drogue qui sont adaptées à leurs priorités et à leurs besoins», a rappelé le chef de l'ONU.

«Conformément aux trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues, j'ai proposé que le fait de détenir de la drogue pour un usage personnel ne fasse pas l'objet de mesures de répression, que les ressources allouées à la prévention, au traitement et la réinsertion sociale soient augmentées, et que la criminalisation

du trafic de drogue soit renforcée», a-t-il encore dit.

Le Secrétaire général de l'ONU a ainsi estimé qu'il n'existe «pas de solution simple, mais, en me fondant sur ma propre expérience, j'ai la ferme conviction que nous pouvons trouver une meilleure façon de lutter contre le problème mondial de la drogue».

«Ensemble, nous pouvons faire en sorte que tous les êtres humains puissent vivre en bonne santé et dans la dignité et la paix, ainsi que la sécurité et la prospérité», a-t-il encore estimé.

ENFANTS COINCÉS DANS UNE GROTTE EN THAÏLANDE: La pluie freine les recherches

Des pluies torrentielles ont empêché hier les sauveteurs qui tentaient d'atteindre un groupe de douze enfants et leur entraîneur de football pris au piège depuis samedi dans une grotte inondée du nord de la Thaïlande.

«La montée du niveau de l'eau est un obstacle majeur pour l'opération de sauvetage, et il y a eu de fortes pluies cette nuit», a déclaré Khanchit Chomphudaeng, en charge de l'opération.

La marine thaïlandaise, très impliquée dans cette opération mobilisant des centaines de personnes dont des plongeurs, a précisé sur

sa page Facebook que le niveau de l'eau avait augmenté de 15 centimètres dans la nuit et qu'une troisième zone de ce réseau souterrain complexe et long de plusieurs kilomètres était désormais inondée.

Mercredi matin, des soldats mettaient en place des systèmes de pompage supplémentaires, et des pompes ont été envoyées en renfort de Bangkok, selon des médias sur place.

Les familles des jeunes footballeurs, qui campent depuis plusieurs jours sur place, disaient encore mercredi leur espoir d'une issue heureuse. «J'espère qu'aujourd'hui, avec l'aide de toutes les équipes, il sera sauvé», confie Pean Kamlue, mère d'un adolescent de 16 ans coincé.

Les 12 garçons membres d'une équipe de football, âgés de 11 à 16 ans, seraient entrés dans la grotte de Tham Luang, située dans le district de Mae Sai, après leur entraînement de football samedi.

Les premières journées de recherche n'ont pas permis de découvrir la moindre trace du groupe à l'intérieur.

Les autorités pensent qu'ils pourraient avoir trouvé refuge un peu plus loin dans cette grotte longue de plusieurs kilomètres, afin

d'échapper à la montée des eaux.

C'est une mère de famille qui a donné l'alerte, ne voyant pas revenir son fils samedi soir après l'entraînement de football.

Leurs affaires - vélos et chaussures - ont été retrouvées quelques heures plus tard juste à l'entrée de la grotte, située dans un grand parc.

En 2007, six touristes étrangers et leurs deux guides thaïlandais ont été tués après avoir été emportés par des inondations éclairées dans une grotte du parc national de Khao Sok, dans le sud de la Thaïlande.

COLOMBIE: Reprise des pulvérisations de glyphosate contre la drogue

La Colombie va reprendre les pulvérisations de glyphosate par drones après la hausse record de la culture de coca en 2017, a annoncé mardi le président Juan Manuel Santos.

«Une série de programmes pilotes (avec drones et l'herbicide) ont été réalisés et permettent au ministère de la Santé et de l'Environnement de dire qu'ils respectent les conditions sanitaires et environnementales pour pouvoir les autoriser», a déclaré le chef de l'Etat depuis le palais présidentiel.

Les pulvérisations aériennes, suspendues depuis octobre 2015 en raison de leur effet nocif sur la santé et l'environnement, seront désormais réalisées à une altitude moindre et avec une concentration en glyphosate inférieure de 50% à celle utilisée auparavant, a-t-il précisé.

«C'est similaire à ce que nous faisons déjà, où les personnes chargées d'éradiquer les cultures réalisent des pulvérisa-



tions terrestres, avec un bidon sur l'épaule», a ajouté le chef de l'Etat, assurant que la nouvelle modalité de pulvérisation aérienne ne sera pas nocive.

Cette annonce survient au lendemain

de la publication par le Bureau national de contrôle de la drogue (ONDCP), aux Etats-Unis, de chiffres montrant que la culture de coca en Colombie a atteint un niveau historique en 2017 avec 209.000 hectares, en hausse de 11% sur un an.

Sur la même période, la capacité de production de cocaïne pure a bondi de 19%, passant de 772 à 921 tonnes en 2017, un autre record historique.

Le glyphosate suscite une vive controverse scientifique depuis que le Centre international de recherche sur le cancer, un organe de l'OMS, l'a classé «cancérogène probable» en 2015, contrairement aux agences européennes, l'Efsa (sécurité des aliments) et l'Echa (produits chimiques).

Ce produit est particulièrement controversé en Europe.

L'Union européenne a décidé en novembre de renouveler la licence de l'herbicide pour cinq ans.

APS

ÉTATS-UNIS: Une fusée transportera plus de deux tonnes de matériel de la Nasa à l'ISS

Une fusée de la société américaine SpaceX décollera demain de Floride avec deux tonnes et demie de matériels de la Nasa, pour s'arrimer trois jours plus tard et 400 kilomètres plus haut à la Station spatiale internationale.

La fusée qui s'envolera n'est pas neuve: elle a mis en orbite un satellite de la Nasa il y a deux mois et est revenue se poser en douceur sur une barge dans l'Atlantique à 300 kilomètres de Cap Canaveral.

Tout comme la capsule Dragon, vaisseau fixé au sommet de la fusée et à l'intérieur duquel est chargé le matériel, qui a déjà servi en 2016.

C'est la quinzième mission de SpaceX pour la Nasa depuis 2012, dont une explosion en vol.

Une autre société, Orbital ATK, en a accompli neuf dont un échec.

Mais si ces missions sont devenues routinières, elles incarnent une révolution dans l'histoire spatiale: avant SpaceX, seuls les Etats ravitaillaient la station et les fusées étaient à usage unique.

La Nasa est tellement dépendante du secteur privé qu'elle a passé des contrats avec SpaceX et Boeing pour y envoyer ses astronautes à partir de 2019, dès que leurs capsules habitées seront prêtes.

Depuis l'arrêt de son programme de navettes en 2011, l'agence spatiale américaine ne peut en effet plus envoyer personne dans l'espace: elle doit acheter une place dans le Soyouz russe lancé depuis Baïkonour, au Kazakhstan.

Après un embouteillage l'an dernier, les lancements de satellites devraient fortement augmenter dans les prochaines années.

L'orbite terrestre n'a jamais été aussi accessible.

Grâce à la miniaturisation, de petits



satellites de quelques kilogrammes sont fabriqués rapidement et pour quelques dizaines de milliers de dollars.

Ces Cubesats, modulables, représentaient 292 des 345 satellites lancés en 2017, selon le rapport annuel de la Satellite Industry Association.

«Ils sont presque jetables», dit Claude Rousseau, du cabinet Northern Sky Research, avec une durée de vie de sept ans environ, selon lui, mais ils peuvent facilement être remplacés.

Dans les prochains mois, la start-up OneWeb ainsi que SpaceX veulent placer en orbite des constellations de centaines de petits satellites pour offrir un accès internet à très haut débit au sol.

La concurrence est féroce aussi dans le marché de l'observation terrestre: plusieurs sociétés veulent faire de même pour fournir à des clients

publics et privés des photographies de haute résolution et fréquentes de lieux comme des infrastructures, des terres agricoles ou des installations militaires.

Pour ce marché des «smallssats», des sociétés développent des fusées... plus petites.

Une d'elles, l'Américaine Rocket Lab, devait effectuer son premier lancement commercial en Nouvelle-Zélande mercredi.

En Europe, Arianespace prépare sa nouvelle fusée Ariane 6, pour rester compétitive, à partir de 2020.

La Chine et l'Inde, qui se reposent encore principalement sur des programmes publics, entendent aussi augmenter leurs parts de marché.

La Chine a déjà tiré cette année autant de fusées que sur tout 2017, selon Northern Sky Research.

UE: L'Albanie refuse d'accueillir des camps de migrants secourus en mer

Le Premier ministre albanais a catégoriquement refusé hier que son pays accueille les camps de migrants secourus en mer évoqués par l'Union européenne, arguant que ces migrants n'étaient «pas des déchets toxiques».

«Nous n'accepterons jamais de tels camps pour réfugiés européens», ce qui reviendrait à «décharger n'importe où comme des produits toxiques, des gens désespérés dont personne ne veut», a déclaré Edi Rama au quotidien allemand *Bild*.

Face à la crise politique sur les migrants, l'UE envisage la création, y compris hors de l'Union européenne, de centres de débarquement de migrants secourus en mer.

L'objectif étant d'éviter les bras de fer diplomatiques pour chaque débarquement après une opération de secours, comme c'est le cas actuellement, et d'impliquer des pays tiers.

L'idée de tels centres de débarquement, qui suscite beaucoup de réticences et des doutes sur sa compatibilité avec le droit international, est inscrite dans un projet de conclusions du sommet européen programmé les 28-29 juin à Bruxelles, dans un contexte de fortes divisions des pays de l'UE face à la pression migratoire. La Tunisie et l'Albanie sont régulièrement évoquées comme de possibles pays susceptibles d'accueillir de telles plateformes, même si «pour l'instant aucun pays» tiers n'a manifesté sa volonté de les accueillir, avait indiqué le commissaire européen aux migrations, Dimitris Avramopoulos.

L'Albanie s'est dit prêt à aider l'UE mais M. Rama a rejeté l'installation de tels camps dans son pays, même dans le cadre de l'adhésion à l'Union européenne. «La crise des réfugiés doit être abordée indépendamment de l'état actuel de nos tentatives d'adhésion», a-t-il expliqué. Les pays de l'UE se sont mis d'accord mardi à Luxembourg pour ouvrir les négociations d'adhésion avec l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine en juin 2019, une décision toutefois assortie de nombreuses conditions sur la poursuite des réformes.

GRANDE-BRETAGNE: Vaste incendie dans la lande anglaise près de Manchester

Les pompiers britanniques luttaient hier contre un incendie d'une rare envergure dans la lande de Saddleworth Moor (est de Manchester), qui a provoqué l'évacuation d'une trentaine de logements et la fermeture de deux écoles.

Aucun victime ni dégât important n'étaient toutefois à signaler à ce stade.

Qualifiant le feu «d'incident majeur», la police locale a indiqué que l'armée se tenait prête à intervenir si nécessaire.

Au total, une cinquantaine de pompiers et dix engins se trouvaient sur place pour tenter de contenir l'incendie, qui progressait selon une ligne de plusieurs kilomètres dans cette zone faiblement peuplée de la chaîne montagneuse des Pennines, à environ une heure de route de Manchester, la grande ville du nord-ouest de l'Angleterre.

«C'est un incendie très difficile à contrôler à cause de sa taille», a souligné mercredi Leon Parkes, un responsable des pompiers de Manchester.

«C'est clairement une situation très compliquée.

Les équipes de pompiers ont travaillé (toute la nuit) dans des conditions extrêmement difficiles, dans la chaleur et la fumée», a-t-il ajouté.

Selon les médias britanniques, le feu a pris dimanche, avant d'être maîtrisé, puis de repartir à nouveau lundi, nourri par la vague de chaleur qui touche l'Angleterre depuis quelques jours.

En raison de leur proximité avec l'incendie, 34 logements ont été évacués dans la nuit de mardi à mercredi dans le village de Carrbrook et deux écoles fermées, selon un communiqué des pompiers.

Sur place, certains habitants restaient calfeutrés chez eux. «On ne peut pas sortir, on y voit à peine (à cause de la fumée)», a déclaré Dee Blanchard, 28 ans, au quotidien Manchester Evening News.

«Cela commence à devenir inquiétant», a-t-elle dit, expliquant avoir vu des pompiers chercher en vain des points d'eau pour alimenter leurs lances à incendie.

BURKINA FASO: Au moins quatre morts dans un éboulement d'une mine artisanale

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort lundi soir dans l'éboulement d'une mine d'or artisanale Kouri, localité située dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué hier des sources locales.

Selon des orpailleurs sur place, les dernières pluies enregistrées sur le site sont à l'origine de cet éboulement.

Le bilan pourrait évoluer car «nous n'avons pas une idée du nombre exact de personnes qui seraient toujours sous les décombres», ont-ils indiqué. Le phénomène de l'exploi-

tation sauvage de l'or a pris de l'ampleur au Burkina Faso, qui a connu un boom minier ces dix dernières années.

Selon les chiffres officiels, près de 1,2 million de personnes sont recensées sur les sites d'orpailage et les éboulements meurtriers sont fréquents.

Chaque année les autorités interdisent les activités d'orpailage durant la saison hivernale notamment entre juillet et septembre, mais les orpailleurs font tout pour braver la mesure.

RUSSIE: Le crash d'un avion en février causé par les erreurs de son équipage

Le crash d'un Antonov russe ayant fait 71 morts en février près de Moscou a été causé par les «actions erronées de l'équipage», a révélé mardi le Comité d'enquête russe. Avec l'aide du comité intergouvernemental d'aviation (MAK) chargé d'enquêter sur les accidents aériens en Russie, le Comité d'enquête russe «a établi le déroulé second par seconde du vol», a-t-il déclaré dans un communiqué.

«La principale version du crash a été confirmée: il s'agit d'actions erronées de l'équipage», a affirmé le comité. «Selon le décodage des boîtes noires, les pilotes n'ont pas mis en route le chauffage des sondes de vitesse et lors du décollage, elles ont été givrées», a-t-il expliqué.

«Le commandant de bord Valeri Goubanov a reçu des informations incorrectes concernant une chute de vitesse et a pris la décision, pour donner de la vitesse à l'appareil, de le faire descendre en piqué», a-t-il ajouté. «Au



même moment, en violation des instructions, l'inclinaison de l'appareil était trop forte, l'appareil n'était plus contrôlable» et s'est donc écrasé au sol, selon le comité.

Le 11 février, un Antonov An-148 de

la compagnie Saratov Airlines s'est écrasé quatre minutes après son décollage d'un aéroport de Moscou, tuant sur le coup les 65 passagers et six membres d'équipage à bord. Dès le lendemain de ce crash, les enquêteurs du MAK avaient mis en cause le givrage des sondes Pitot, indiquant que leur système de chauffage était éteint.

Les sondes de vitesse Pitot permettent aux pilotes de contrôler la vitesse de leur appareil, un élément crucial pour son équilibre en vol. Appelées aussi «tubes de Pitot», ces sondes ont la forme de petites prises d'air placées sur le nez de l'appareil ou sous les ailes.

Si ces sondes sont encrassées par du givre ou des débris, une mesure incorrecte de vitesse peut être fournie aux pilotes. Ceci risque d'entraîner un décrochage de l'appareil s'il vole trop lentement, ou une déformation de l'avion s'il va trop vite.

DOULEURS DENTAIRES : INHIBER LA NÉVRALGIE AVEC L'AURICULOTHÉRAPIE

Les douleurs dentaires sont réputées être particulièrement coriaques ! Alors pourquoi ne pas essayer l'auriculothérapie, dont le principe est calqué sur celui de l'acupuncture... mais uniquement avec des points situés sur les oreilles.

L'auriculothérapie est une technique française datant des années 1950 qui consiste à stimuler des zones réflexes sur les oreilles (il y en a plus d'une centaine, par oreille) qui correspondent à toutes les ramifications nerveuses partant du cerveau vers les organes... Le thérapeute peut utiliser durant la séance de courtes aiguilles à usage unique ou de petites aiguilles semi-permanentes, qui tombent au bout d'une dizaine de jours, ou parfois de mini-brûlures à

l'azote liquide (cryogénération). «Après une extraction de dents de sagesse, une séance avec cinq points sur l'oreille suffit», précise Nicolas Roman, auriculothérapeute.

Le conseil homéo

Associer au moins trois fois par jour Apis mellifica 15 CH, Hypericum perforatum 15 CH et Arnica 15 CH, 5 granules de chaque.

Le conseil phyto

Appliquer sur la zone douloureuse avec un bâton-

net de coton, aussi souvent que nécessaire, 2 gouttes d'huile essentielle de girofille et 2 gouttes d'huile essentielle de laurier noble (diluées dans une cuillerée à soupe d'huile végétale); en pharmacies, magasins bio et Internet).

Le geste qui soulage

Mettre 2 ou 3 clois de girofille dans la bouche, lorsqu'ils ont ramollis, les presser contre la zone douloureuse pour en extraire le jus. Laisser agir une demi-heure.

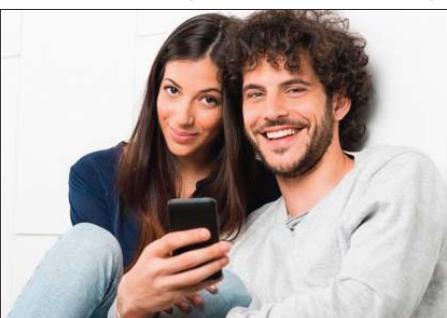


LES CERVEAUX DE L'HOMME ET DE LA FEMME SONT (PRESQUE) IDENTIQUES

On nous rabâche depuis des années que le cerveau de l'homme est différent de celui de la femme. Pourtant, d'après une vaste étude américaine, ces différences seraient vraiment négligeables. Dans l'imaginaire commun, la principale qualité des femmes, c'est la sensibilité : nous serions plus émotives, plus douces et plus empathiques que nos homologues masculins. Eux sont censés être caractérisés par leur virilité, leur force et leurs gros muscles. C'est en cas, ça, c'est ce qu'on voit à la télévision... Dans la vraie vie, les choses sont (beaucoup) plus compliquées.

Jusqu'ici, les scientifiques pensaient qu'il existait une différence cérébrale (donc anatomique) entre l'homme et la femme. Chez cette dernière, l'hippocampe serait beaucoup plus développé. Or, c'est dans cette structure du cerveau (qui est composée de deux parties symétriques en forme de « bananes », situées sous la surface du cortex) que sont traitées certaines émotions et la mémoire. Par exemple, c'est dans l'hippocampe que naissent les réactions au stress.

Par conséquent, puisque les femmes



étaient censées avoir un hippocampe plus « gros », il était « normal » qu'une femme soit plus émotive qu'un homme... et qu'elle ait

aussi une meilleure mémoire.

Sauf que tout récemment, une équipe de chercheurs de la Rosalind Franklin Univer-

sity of Medicine and Science (États-Unis) vient de montrer qu'en réalité, cette différence de taille... n'existe pas.

L'étude, publiée dans la revue scientifique NeuroImage, a été réalisée sur plus de 6 000 participants (hommes et femmes, d'âges et de situations sociales différents) grâce à des techniques high-tech d'imagerie médicale.

Verdict : aucune différence significative entre hommes et femmes n'a pu être trouvée au niveau de la structure du cerveau. La taille de l'hippocampe varieait en fonction des individus et non en fonction de leur sexe.

« Les différences anatomiques entre les hommes et les femmes sont souvent utilisées pour justifier des préjugés anachroniques, analyse le Dr Lise Eliot, professeur en neurologie à la Rosalind Franklin University of Medicine and Science. En réalité, au niveau du cerveau en tout cas, ces différences sont vraiment minimales. Méfions-nous des pseudo-études scientifiques qui ne se portent que 15 ou 20 volontaires : elles sont trompeuses. »

67% DES MOINS DE 50 ANS SOUFFRENT D'HERPÈS

Le virus de l'herpès est un mal très répandu. Deux tiers des personnes âgées de moins de 50 ans dans le monde sont atteintes par le virus de l'herpès de type 1 selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'herpès, un mal qui infecte le monde entier. Plus de 3,7 milliards de personnes âgées de moins de 50 ans, soit 67 % de la population, sont infectées par le virus de l'herpès de type 1 (HSV-1). C'est ce que souligne l'OMS dans un rapport paru dans la revue PLOS ONE.

Les deux types par le virus de l'herpès sont dus à deux types de virus, tous deux très contagieux. L'herpès labial est lié au virus Herpes simplex de type 1 (HSV-1). Celui-ci se

transmet principalement par contact des muqueuses buccales et donne ce qu'on appelle couramment, le bouton de fièvre.

L'herpès génital, lui, est dû au virus Herpes simplex de type 2 (HSV-2). Il se transmet par voie sexuelle lors des contacts cutanés et peut provoquer des ulcérations génitales douloureuses, rappelle l'OMS. 140 millions de personnes âgées de 15 à 49 ans ont déjà eu un herpès labial, constate l'OMS. Les foyers se situent principalement dans les Amériques, en Europe et en Asie. Ces herpès labiaux surviennent surtout à l'âge adulte avec la sexualité et à la suite de rapports bucco-génitaux. « L'accès à l'éducation et

à l'information sur les deux types d'herpès et sur les infections sexuellement transmissibles est crucial pour protéger la santé des jeunes avant qu'ils ne soient sexuellement actifs», indique dans un communiqué le Dr Marleen Temmerman, Directeur à l'OMS du Département Santé et recherche génétiques.

Quant à l'herpès génital, 417 millions de personnes de 15 à 49 ans l'ont déjà attrapé. Face à l'ampleur de la contamination par le virus de l'herpès, le Dr Temmerman souligne l'importance de promouvoir la collecte de données concernant les deux types de virus de l'herpès et les infections sexuellement transmissibles en général».

Risque de cancer : l'OMS rassure sur la consommation de viande

Non, il ne faut pas arrêter de manger de la viande. L'OMS se fend d'une mise au point après la parution d'une étude soulignant le risque de cancer associé à la consommation de viande rouge. Pas un retour en arrière mais presque. Quatre jours après avoir lâché une bombe après le classement de la charcuterie et de la viande rouge comme cancérogènes probables pour l'homme, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) effectue un rétropédalage en règle. Ou plutôt, elle croit bon de faire une petite mise au point face à la levée de bouclier émanant notamment des producteurs de viande à travers le monde.

L'OMS relativise donc à présent en précisant que l'étude parue dans *The Lancet Oncology* ne doit pas conduire à boudrer la viande rouge. «(L'étude) ne demande pas aux gens d'arrêter de manger de la viande transformée mais indique que réduire la consommation de ces produits peut réduire le risque de cancer colorectal», pointe l'OMS citée par l'AFP.

Autrement dit, si l'enquête du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence cancérologie de l'OMS, a suggéré que l'alimentation riche en viande transformée pouvait être liée à 34 000 décès par an, il n'y a pas lieu de réellement s'inquiéter.

Le risque de mourir à sa santé en mangeant de la viande rouge reste faible et à démontrer plus sérieusement.

Les amateurs de saucisson peuvent continuer à se faire plaisir.

Les experts «commencent à se pencher sur les implications pour la santé publiques des dernières avancées de la science et la place de la viande transformée et de la viande rouge dans un régime alimentaire sain». Objectif : déterminer à partir de quelle quantité de viande rouge et/ou de charcuterie on s'expose à un risque de cancer.

Le CIRC avait classé lundi la viande transformée, surtout la charcuterie, dans la catégorie des agents «cancérogènes pour l'homme».

Les viandes rouges - ont été classées comme «probablement cancérogènes». Se basant sur 800 études, le CIRC mettait en garde contre la consommation régulière de viande rouge : 50 grammes de viande transformée consommée par jour augmenteraient le risque de cancer colorectal de 18 %, avait conclu le CIRC.

HYGIÈNE : COMMENT VOTRE VIEUX MATELAS PEUT VOUS RENDRE MALADE

Une équipe de chercheurs britanniques vient de révéler ce qu'on pouvait trouver dans un matelas âgé de plus de 8 ans. Et ça fait (très) peur.

Notre matelas, pas à un peu tendance à l'oublier. On dort dessus depuis des années, ou le recouvre de draps-housses, ou le retourné de temps en temps... Mais on n'a jamais pensé à le changer. Pourtant, selon une récente étude menée par des chercheurs de l'Université de Salford (Royaume-Uni) au profit de la marque de matelas Dreams, le meilleur compagnon de nos nuits est aussi... un nid à bactéries.

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont scruté à la loupe une dizaine de vieux matelas - âgés de plus de 8 ans. Et le résultat fait (vraiment) peur. En vrac, ils y ont trouvé : des molécules issues de produits cosmétiques, des restes de nourriture (microscopiques, évidemment), des champignons (17 espèces ont été recensées), des peaux mortes (accrochez-vous : 4 kg de peaux mortes par matelas, à la condition que celui-ci ait plus de 10 ans d'âge !) ainsi que diverses bactéries, fécales, génitales, orales et intestinales, parmi lesquelles le staphylocoque doré et E.Coli. Un matelas trop âgé est donc mauvais pour notre santé



- et pas seulement au niveau du dos. D'autant plus que les experts estiment qu'on y passe en moyenne un tiers de notre vie !

Asthme, allergies, intoxications : le risque est bien réel. Et si on s'engageait à renouveler toute notre literie avant l'année 2016 ?

MÉDICAMENT : UN COAGULANT SUPER-EFFICACE DANS LE VENIN DE SERPENT

Batroxobine : derrière ce nom barbare se cache une molécule super-efficace pour stopper les hémorragies, même chez les personnes sous anti-coagulants. Et le plus incroyable, c'est qu'elle est issue du venin d'un serpent. La coagulation est un processus biologique : c'est ainsi que l'on appelle la transformation du sang, lorsqu'il passe de l'état liquide à l'état solide, notamment grâce à l'action des plaquettes et des fibres de fibrine naturellement présentes dans le sang...

Les médicaments coagulants peuvent être utiles lorsque le patient souffre de certains troubles de la coagulation, comme l'hémophilie ou la maladie de von Willebrand. Chez ces personnes, les hémorragies peuvent durer très longtemps (voire être fatales) et des saignements peuvent même apparaître de manière spontanée, surtout au niveau des articulations. Des chercheurs de la Rice University (Etats-Unis) viennent de découvrir une nouvelle molécule favorisant la co-

agulation du sang : il s'agit de la batroxobine, un composant chimique essentiellement présent en Amérique du Sud et que l'on retrouve surtout... dans le venin de certains serpents.

Pour vérifier leur découverte, les scientifiques ont réalisé un mélange à partir de batroxobine et d'hydrogèle, pour obtenir une texture gelée facile à étaler. Ils ont ensuite appliqué ce mélange sur une plaie : le produit s'est instantanément solidifié et l'hémorragie a été stoppée en 6 secondes, top chrono. D'autres tests en laboratoire ont par ailleurs été menés sur des personnes soumises à des traitements anti-coagulants (ceux-ci sont généralement prescrits après un infarctus, une embolie pulmonaire ou un acte de chirurgie orthopédique - 1 Français sur 100 est concerné) et les résultats ont été tout à fait positifs.

Bien sûr, la sortie de pansements à la batroxobine, ce n'est pas pour tout de suite. Mais c'est quand même une belle avancée.



BÉBÉ : LES ÉCOUTEURS EN PASSE DE REMPLACER LA BERCEUSE ?

La berceuse serait-elle devenue «has been» ? Un nourrisson sur dix de moins de deux ans s'endort avec un casque audio sur les oreilles, révèle une étude Hop.

Le casque audio serait-il la nouvelle berceuse en vogue ? On est en droit de s'interroger avec la parution d'une étude Hop sur les pratiques sonores des jeunes d'aujourd'hui.

Organisée par l'association la Semaine du son, l'enquête montre que les enfants prennent l'habitude dès le plus jeune âge de

s'endormir avec des écouteurs aux oreilles.

En grandissant, l'écoute de la musique est un réflexe bien ancré qui ne se perd pas : 15 % des enfants de 7 à 12 ans et plus d'un tiers des adolescents déclarent écouter fort avec un casque audio ou des écouteurs. Un taux qui grimpe à 34 % chez les adolescents sondés et âgés de 13 à 19 ans.

En moyenne, les adolescents utiliseraient entre 30 minutes et deux heures par jour contre 31 minutes chez les moins de six ans. Chaque année, l'association la Semaine

du son réalise une campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques pour préserver l'audition. En 2015, l'événement s'est déroulé du 19 janvier au 8 février 2015. Parmi les préconisations, les experts insistent sur l'importance de limiter le temps d'écoute avec le casque. «Le ministère de la Santé recommande [...] de faire une pause de 30 minutes toutes les deux heures d'écoute ou de 10 minutes toutes les 45 minutes», rappelle Luc Barthélémy, directeur d'études, Ipsos Public Affairs.

MALI**Messahel : «Le processus de paix au Mali avance très bien»**

Le processus de paix au Mali «avance très bien», a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, soulignant qu'on gagnerait à faire aboutir le processus politique pour que l'Etat malien se redéploie. (...) le processus avance et il avance très bien.

Il ne faut pas confondre entre la mise en œuvre des accords de Bamako nés du processus Alger - donc la solution politique avance très bien-, et la lutte contre le terrorisme. Ca, ce sont deux situations différentes. Il y a un processus politique qui avance, a expliqué le ministre dans une interview accordée à Radio France Internationale (RFI), soutenant qu'il faut «faire aboutir le processus politique pour que réellement la lutte antiterroriste soit une lutte beaucoup plus efficace». Le chef de la diplomatie algérienne a estimé qu'on gagnerait à faire aboutir le processus politique pour que l'Etat se redéploie, que les institutions maliennes retrouvent la plénitude de leur potentiel et de leurs moyens, pour que la lutte contre le terrorisme soit une lutte plus efficace.

Au sujet d'une prétendue présence dans le sud algérien du Malien Iyad Ag Ghali qui dirige la «coalition groupe jihadiste» qui mène des attaques terroristes au Mali, rapportée par des «sources locales», selon le journaliste, le ministre des Affaires étrangères l'a nié catégoriquement.

«Nous n'avons pas d'informations comme quoi il se cache en Algérie. Je l'ai dit et répété aux officiels français et je l'ai répété à vos collègues, ces sources-là n'engagent que leurs déclarations», a-t-il affirmé. A propos du bilan à tirer du mandat du président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, qui arrive à son terme en juillet, le ministre a répondu: «C'est aux Maliens de tirer ce bilan, ce n'est pas à moi d'en tirer le bilan», soulignant que l'Algérie a des relations «historiques» avec les pays voisins et une «excellente» coopération avec le Mali.

TOGO:**Reprise du dialogue entre le gouvernement et l'opposition après 3 mois de suspension**

Le dialogue entre le gouvernement togolais et l'opposition a repris mercredi après trois mois de suspension, sous l'égide des facilitateurs, les présidents guinéen et ghanéen, a annoncé la présidence togolaise. «Les présidents ghanéen Nana Akufo-Addo et guinéen Alpha Condé sont arrivés à Lomé pour la poursuite du dialogue politique engagé depuis février dernier», a fait savoir la présidence togolaise dans un communiqué publié mercredi. «Au terme des échanges avec les parties prenantes il feront des propositions à la conférence des chefs d'Etat lors du prochain sommet de la CEDEAO (Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)», est-il indiqué. La présidence avertit toutefois l'opposition et les facilitateurs «qu'aucune décision ne remettra en cause l'ordre constitutionnel, tel qu'il en a été décidé dans le règlement intérieur du dialogue». Démarrés le 19 février, sous l'égide du président ghanéen, les discussions ont été interrompues après trois séances de discussion (19 février, 23 février et 23 mars).

Les pourparlers achoppent sur la question du «retour à la Constitution de 1992», c'est à dire autour de la candidature de Faure Gnassingbé en 2020. Depuis septembre, des dizaines de milliers de Togolais sont descendus à plusieurs reprises dans les rues à l'appel de la coalition de l'opposition pour demander l'application de la Constitution de 1992, qui implique une limitation à deux du nombre de mandats présidentiels.

Le président Faure Gnassingbé, qui a succédé à son père après 38 ans à la tête du pays, est au pouvoir depuis 2005 et a été réélu depuis dans des scrutins contestés par l'opposition. La coalition de l'opposition a répété sans cesse qu'elle n'accepterait «jamais que Faure Gnassingbé se représente» pour un quatrième mandat, à la présidentielle de 2020. Le 14 avril, les chefs d'Etat ouest-africain ont demandé à la Commission de la Cédéao de «prendre toutes les dispositions pour apporter son appui aux présidents ghanéen et guinéen et de proposer des recommandations qui seront soumises au prochain sommet».

MAROC :**Les militants du Hirak condamnés à de lourdes peines de prison, des ONG indignées**

Les militants du mouvement de contestation sociale «Hirak Rif» dans le nord du Maroc ont été condamnés, mardi, à des peines allant jusqu'à 20 ans de prison à l'issue d'un procès de neuf mois dont l'équité est contestée, suscitant l'indignation de plusieurs ONG.

Le leader du mouvement, Nasser Zefzafi, ainsi que trois autres meneurs, Nabil Ahmjaq, Ouassim Boustati et Samir Ighid, ont écopé de la peine la plus lourde pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat», un chef d'accusation possible selon les textes de la peine de mort, ont rapporté les médias.

Au total, 53 personnes comparaissent lors de ce procès.

La peine la moins lourde se limite à un an de prison, couvrant la détention préventive, et 5.000 dirhams (environ 450 euros) d'amende, selon le verdict prononcé par la chambre criminelle de la Cour d'appel de Casablanca en l'absence des accusés.

Trois d'entre eux, Mohamed Haki, Zakaria Adehchour et Mahmoud Bouhenoud ont été condamnés à 15 ans de prison, sept à 10 ans de prison, également pour «complot visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat».

Dix accusés ont en outre été condamnés à 5 ans de prison et 2000 dh (180 euros) d'amende, huit à 3 ans et 1000 dh d'amende (90 euros), 19 à deux ans et 5000 dh (450 euros) et 2 à un an de prison assortie de la même amende.

Les peines de 5 ans de prison et moins correspondent à des chefs d'accusation comme «participation à une manifestation non autorisée» ou «insulte envers les forces de l'ordre».

Nasser Zefzafi, 39 ans, avait été arrêté pour avoir interrompu le prêche d'un imam ouvertement hostile au mouvement Hirak dans une mosquée d'Al-Hoceïma, l'épicentre de la protestation qui a secoué la région historiquement frondeuse en 2017 et marginalisée du Rif.

Les manifestations dans la région du Rif et dans d'autres villes marocaines ont été déclenchées par la mort d'un vendeur de poisson, broyé dans une benne à ordures en octobre 2016.

Environ 450 personnes, selon des associations, ont été arrêtées pendant



les manifestations pacifiques parfois marquées par des heurts entre forces de l'ordre et protestataires.

L'«approche sécuritaire» des autorités a été critiquée par des associations de défense des droits de l'Homme, qui ont dénoncé la «répression» du mouvement et des actes de «torture» contre les manifestants après leur arrestation.

Violation des droits de l'Homme, un procès non-équitable

A l'issue de cette décision de justice, quelques militants ont scandé des slogans de solidarité, comme «vive le Rif» ou «Nous sommes Zefzafi», en solidarité avec les détenus, et les proches des accusés, présents dans la salle d'audience, ont poussé des cris de détresse quand les peines les plus lourdes ont été prononcées.

«Ce sont des peines très lourdes.

L'Etat a échoué dans ce test de respect des droits de l'homme et des libertés essentielles, tout comme l'indépendance de la justice», a déclaré l'un des avocats de la défense, Souad Brahma, à l'issue de l'audience.

«Est-ce vraiment un procès équitable ? Tous les droits des détenus ont-ils été préservés?», s'était indigné

l'avocat de la défense Mohamed Aghnaj, exprimant son inquiétude sur le fait que la défense n'a pas bénéficié des mêmes garanties que l'accusation.

Les avocats de la défense ont refusé de plaider par solidarité avec les prévenus, qui ont boycotté les dernières audiences pour dénoncer la «partialité de la justice».

De son côté, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a dénoncé mardi les allégations de torture dont les détenus du Hirak du Rif ont fait part au cours de leur procès, de même que l'usage de la force face aux manifestants de Jerada, entre autres.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des rassemblements ont eu lieu à Al-Hoceïma (nord), épicentre du «Hirak» (la mouvance), et dans la ville voisine d'Imzouren, autre haut lieu de la protestation, ont rapporté des médias locaux.

Sur les réseaux sociaux, des milliers d'internautes ont remplacé leur photo de profil par un fond noir, avec des commentaires sur la «honte» qu'ils disent ressentir devant cette «injustice», en comparant les peines avec celles plus «clémentes» prononcées contre les «criminels».

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC**L'Espagne appelée à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la question de la décolonisation du Sahara occidental**

Les participants à la Conférence internationale sur le Sahara occidental, abritée à Genève (Suisse), ont appelé l'Espagne à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la question de la décolonisation du Sahara occidental et à mettre fin aux souffrances de son peuple qui perdurent depuis plus de 40 ans. Abrégiée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève sous le thème «la Décolonisation du Sahara occidental et la responsabilité de l'Administration espagnole», la conférence a vu la participation d'un grand nombre de personnalités politiques et d'experts en droit et en droits de l'Homme venant des cinq continents.

Cette conférence a été animée par le professeur à

l'Université d'Oviedo (Espagne) Javier Gonzalez Vega, le président de l'«Indépendant Diplomat» Carne Ross, l'avocate espagnole Inès Miranda de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental et un professeur en droit international et ancien expert indépendant dans le droit à l'autodétermination, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Lors

de cette conférence, les intervenants ont mis en exergue le contexte historique et les fondements juridiques de la cause sahraouie ainsi que les principales résolutions onusiennes pertinentes, notamment celle de l'Assemblée générale de l'ONU. Ils ont également abordé, d'une façon détaillée, le principe du droit à l'autodétermination.

Les intervenants ont insisté, lors du débat, sur la nécessité d'agir de toute urgence pour faire pression sur l'Espagne afin de l'amener à assumer ses responsabilités à l'égard de la question de la décolonisation du Sahara occidental et à mettre fin aux souffrances de son peuple qui perdurent depuis plus de 40 ans.

Ils ont rappelé la tentative des autorités d'occupation marocaines d'occulter ce droit légitime en semant des mensonges avec l'aide de «lobbies spécialisées».

Pour les intervenants, l'entièr responsabilité incombe à l'Espagne qui, au lieu d'organiser un référendum d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental avant son retrait, a conclu un marché avec le Maroc et la Mauritanie en

signant l'accord illégal de Madrid par lequel elle (l'Espagne) a divisé le territoire sahraoui entre les deux parties. Un comportement qualifié par les participants de «violation flagrante des règles du Droit international et des résolutions pertinentes» qui fait du Sahara occidental un territoire sous occupation étrangère avec la complicité de l'Espagne.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France. APS

SYRIE:

L'armée progresse dans la province de Deraa, des dizaines de milliers de déplacés

L'armée syrienne poursuivait mercredi son offensive dans la province de Deraa, dans le sud du pays où elle tente de reprendre les zones aux mains des terroristes, provoquant la fuite de plusieurs dizaines de milliers de civils.

L'armée syrienne a réalisé une percée dans la province de Deraa (sud) avec la conquête de deux localités tenues par les terroristes dans la nuit du lundi à mardi, morcelant ainsi les territoires tenus par les hommes armés et provoquant la fuite de milliers de civils.

Selon l'ONU, environ 45 000 personnes ont fui les combats dans la province pour rejoindre la Jordanie, et «au moins 32 civils ont été tués», selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dans la nuit de mardi à mercredi, les forces gouvernementales ont conquis les deux localités voisines de Basr al-Harir et Mlihat al-Atach, couvrant en deux les territoires sous le contrôle des groupes armés dans l'est de Deraa, a annoncé l'ONG.

«C'est la progression la plus importante du gouvernement en une semaine» a estimé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, précisant que «le nord-est de Deraa est désormais totalement encerclé».

Les forces syriennes ont pris également le contrôle de la zone de Lajat, dans le nord-est de la province de Deraa, selon des médias.

Le gouvernement a fréquemment eu recours à la stratégie d'encerclement lors de ses précédentes offensives contre des bastions des groupes terroristes, cherchant à isoler les territoires afin d'affaiblir ces groupes.

Ces derniers contrôlent 70 % de la province de Deraa et celle voisine de Quneitra, tandis que le gouvernement contrôle la région de Soueida, la troisième de ce trio qui compose le sud syrien.

Des consultations de l'ONU pour trouver une solution politique

L'envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, Staffan de Mistura, a rencontré lundi à Genève de hauts représentants français, allemands, jordaniens, saoudiens, britanniques et américains pour discuter



du processus politique de Genève mené et lancé par les Syriens et facilité par les Nations Unies.

Dans un communiqué de presse, M. de Mistura a expliqué que pendant cette rencontre, les participants ont été informés de la situation sur le terrain. Des échanges ont également été menés sur les perspectives de progrès sur le terrain constitutionnel et les efforts diplomatiques continus pour promouvoir un terrain commun parmi les acteurs internationaux.

Lors de la réunion, l'envoyé spécial de l'ONU a salué les six pays qui ont réaffirmé qu'ils soutenaient le rôle de l'ONU dans la facilitation du processus politique, précise le communiqué, ajoutant que d'autres réunions similaires sont attendues pour faciliter l'établissement d'un comité constitutionnel pour traiter les dimensions plus larges du processus politique.

M. de Mistura avait fait savoir au début du mois en cours qu'il souhaitait relancer le travail sur le processus constitutionnel pour la Syrie qui a été malmené par sept années de guerre. Plus tôt cette semaine, il a rencontré des officiels russes, turcs

et iraniens pour discuter du même sujet. Les dernières discussions de paix de l'ONU sur la Syrie, qui se sont achevées à Genève en décembre 2017, ont été qualifiées par M. de Mistura d'une opportunité en manquée».

Sur le plan politique interne, le président syrien Bachar al-Assad a affirmé que «toute réforme constitutionnelle en Syrie ne sera effectuée que si elle est soutenue par le peuple syrien».

Une réforme constitutionnelle n'a rien à voir avec le président ou le gouvernement de la Syrie, et elle n'a rien à voir avec les pays étrangers ou les organisations internationales, a affirmé M. al-Assad.

«Malgré le fait que la guerre est en cours maintenant, nous avons assez de moyens pour redresser le pays, nous en sommes sûrs», a-t-il assuré. Le président syrien a notamment fustigé les accusations sur les armes chimiques proférées par l'Occident comme un «prétexte» pour une intervention étrangère, disant que la Syrie ne possède pas d'armes chimiques depuis 2013.

La guerre en Syrie a fait plus de 350 000 morts et jeté à la rue des millions de personnes depuis mars 2011.

ÉTATS-UNIS : 17 Etats américains poursuivent l'administration Trump sur la séparation des familles

Dix-sept Etats américains et le district de Columbia ont intenté mardi un procès contre l'administration du président Donald Trump au sujet de sa politique de séparation forcée des enfants d'immigrants de leurs parents, selon les médias.

Bien que le président américain ait reculé mercredi dernier en signant un décret exécutif mettant fin aux séparations, la plainte déposée mardi au tribunal de district de Seattle indique que la politique est «abjecte et indéfendable» et motivée par «l'hostilité et le désir de blesser».

En plus du district de Columbia, le litige est également soutenu par les Etats suivants : la Californie, le Delaware, l'Illinois, l'Iowa, le Massachusetts, le Maryland, le Minnesota, le

New Jersey, le Nouveau-Mexique, l'Etat de New York, la Caroline du Nord, l'Oregon, la Pennsylvanie, le Rhode Island, la Virginie, le Vermont et l'Etat de Washington. La politique de «tolérance zéro» de l'administration Trump sur l'immigration illégale veut que tout immigrant arrivant clandestinement sur le territoire américain soit remis à la juridiction concernée pour être poursuivi et détenu dans un établissement fédéral, et que les enfants voyageant avec leurs parents soient envoyés séparément au Département américain de la santé et des services humains, où ils seront supervisés par d'autres membres de leur famille, logés ou envoyés dans des maisons d'accueil.

«En même temps, nous maintenons une frontière très forte, et c'est toujours

une tolérance zéro. Nous avons une tolérance zéro pour les gens qui entrent illégalement dans notre pays», a affirmé M. Trump après avoir signé le décret exécutif. La plainte des Etats décrit qu'avant que le président n'ait signé ce décret, sa politique de tolérance zéro «avait abouti à la séparation de plus de 2 000 enfants de leurs parents à la frontière du sud-ouest du pays, à hauteur de 50 à 70 familles séparées chaque jour au cours des derniers jours».

Mardi, la Cour suprême américaine a entériné le décret migratoire visant les citoyens de plusieurs nations à majorité musulmane à 5 voix contre 4. Le texte en cause est la troisième mouture d'un décret qui avait provoqué une onde de choc mondiale en étant mis en vigueur par la Maison Blanche le 27 jan-

vier 2017, une semaine après l'entrée en fonction de M. Trump.

Cette dernière version ferme les frontières américaines à environ 150 millions de personnes, ressortissantes du Yémen, Syrie, Libye, Iran, Somalie et Corée du Nord. Les opposants au texte dénonçaient un «décret anti-musulmans». Depuis le mois de mai, les poursuites systématiques engagées contre les parents traversant la frontière avec leurs enfants avaient abouti à la séparation de plus de 2 300 mineurs.

La politique de «tolérance zéro» de l'administration Trump face à l'immigration illégale avait abouti à la séparation de nombreux enfants de leurs parents, provoquant un tollé aux Etats-Unis mais aussi au niveau international avec de vives critiques de l'ONU.

ONU-AFGHANISTAN

Le Conseil de sécurité de l'ONU voit des opportunités de paix pour l'Afghanistan

Des opportunités se sont présentées à l'Afghanistan pour rétablir la paix et consolider sa base politique, ont estimé mardi des intervenants durant une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Afghanistan.

Le représentant spécial du secrétaire général onusien et chef de la Mission d'aide des Nations Unies à l'Afghanistan (UNAMA), Tadamichi Yamamoto, a présenté le dernier rapport du secrétaire général en qualifiant d'«extraordinaires» les événements abordant les possibilités et les obstacles structurels durables.

Parmi eux se trouvent la déclaration du 7 juin faite par le président afghan Asraf Ghani sur un cessez-le-feu unilatéral du 12 au 19 juin, répercute quelques jours après par les Talibans avec leur propre cessez-le-feu du 15 au 17 juin. Les trois jours de calme qui se sont chevauchés ont marqué pour la première fois en 17 ans le fait que les deux côtés ont respecté leur trêve, s'est-il réjoui. Alors que les Talibans n'ont pas accepté la proposition du président de prolonger le cessez-le-feu, l'offre de pourparlers de paix sans condition préalable a créé une nouvelle réalité dans laquelle 20 des 34 provinces afghanes protestent pour la paix, 2 000 dignitaires religieux ont déclaré que les attentats-suicides vont à l'encontre des enseignements de l'Islam et une marche de 500 km à été organisée de Helmand à Kaboul pour demander la fin des conflits. Avec les préparatifs en cours pour les élections législatives d'octobre et les élections présidentielles au printemps prochain, 7 millions d'Afghans se sont inscrits pour voter depuis le mi-avril, marquant pour la première fois depuis 2003 une inscription complète des électeurs menée pour les deux élections. Les derniers développements et les stratégies connexes seront de nouveau évalués avant la conférence ministérielle sur l'Afghanistan prévue le 28 novembre.

ARGENTINE:

Le gouvernement licencie 354 employés de l'agence de presse nationale

Le gouvernement argentin de centre-droit a décidé de licencier de 354 journalistes et employés de l'agence d'Etat Télam sur un total de quelque 900, dénonçant son utilisation par les ex-présidents Nestor et Cristina Kirchner à des fins politiques, a annoncé mercredi l'agence. Les syndicats ont immédiatement déclenché la grève pour une durée indéterminée. «C'est un projet de démantèlement; un projet visant à démanteler les médias publics et à mettre en place un système médiatique en faveur d'un capital industriel concentré», ont-ils affirmé.

«Sur la voie de la modernisation et de la professionnalisation de l'entreprise (...), nous avons décidé de licencier les employés qui ne correspondent pas au profil que nous recherchons. La nouvelle Télam sera une agence moderne, fiable et multiplateforme, leader sur le marché national et régional de l'information, avec une projection internationale», a écrit l'agence dans un communiqué. «Comme tant d'organismes et d'entreprises d'Etat, l'agence dont nous avons hérité était victime de l'irresponsabilité et de la mauvaise gestion du gouvernement antérieur (des présidents de gauche Néstor et Cristina Kirchner, 2003-2015), qui utilisait le secteur public à des fins politiques et partisanes», ajoute le communiqué. Le ministre Hernán Lombardi, responsable du Système fédéral des médias, s'est félicité de cette décision: «aujourd'hui, le journalisme a gagné et les citoyens ont gagné. Les citoyens parce qu'ils recevront de l'agence Télam une information objective, vérifiable et indépendante». Les licenciements «sont (au nombre de) 354», a-t-il précisé. Le personnel de l'agence est composé de journalistes et d'employés.

Entre 2003 et 2015, l'effectif de l'agence est passé de 479 à 926 personnes, selon le conseil d'administration. Le président Mauricio Macri (centre droit) est déterminé à réduire drastiquement le déficit de l'Etat. Le gouvernement s'est engagé à réduire dès que possible de moitié les dépenses des entreprises publiques de médias telles que Télam, la télévision publique et la radio nationale. L'Argentine a reçu la semaine dernière 15 milliards de dollars sur les 50 promis par le Fonds monétaire international (FMI), un prêt qui doit stabiliser son économie fragile.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

«Les festivités officielles célébrant le 56^e anniversaire de l'indépendance auront lieu à Alger»

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a annoncé mardi à Alger, que les festivités officielles célébrant le 56^e anniversaire de l'indépendance auront lieu à Alger, sous le slogan «serment de fierté et de dignité pour l'édification de l'Algérie».



S'exprimant en marge d'une réunion préparatoire aux festivités célébrant cet anniversaire, organisées, chaque année, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le ministre a indiqué que le programme tracé à l'issue d'une série de réunions avec les représentants de plusieurs secteurs ministériels et institutions officielles, comprend plusieurs activités culturelles, artistiques, historiques et sportives.

Ces riches activités et manifestations, organisées à travers toutes les wilayas du pays ont pour objectif «d'établir un lien entre le passé et le présent et d'informer les jeunes sur les sacrifices des martyrs, tout en restant fidèles au serment qui leur a été prêté», a estimé le ministre, soulignant que le programme comprend l'organisation de plusieurs conférences et la projection de films documentaires et historiques, outre des expositions de photographies et de livres retracant le pro-

cessus de recouvrement de la souveraineté nationale. Il a indiqué, en outre, que ces activités seront lancées ce mercredi et se poursuivront jusqu'au 7 juillet prochain, en vue de transmettre «un message d'espérance aux jeunes, tout en mettant l'accent sur les réalisations de la période postindépendance».

Concernant les commissions mixtes installées depuis deux ans chargées d'examiner un nombre de dossiers relatifs à la récupération des archives et des crânes des martyrs de la révolution détenus par la France, M. Zitouni a indiqué, par ailleurs, que «les choses avancent doucement mais sûrement», faisant état, en outre, du caractère «sensible et complexe de ce dossier considéré tabou». S'agissant de la récupération des crânes de révolutionnaires algériens qui se trouvent actuellement au niveau du Musée de l'homme à Paris où une commission technique a été dépêchée, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et l'Ambassade d'Algérie et l'Ambassade de l'

gérie en France, en vue d'identifier les crânes de ces martyrs, le ministre a affirmé que «les choses avancent remarquablement bien». Quant à la collecte des témoignages pour l'écriture de l'histoire révolutionnaire, le ministre a fait état de 22.000 heures d'enregistrements, disponibles au niveau du Conseil scientifique, qui procède à la mise à jour, à la correction et à la gravure sur CD des données collectées en vue de leur exploitation par les enseignants et chercheurs. De son côté, le wali d'Alger, Abdulkader Zoukh a rappelé que la wilaya s'attendait à la préparation d'une grande parade à laquelle prendra part plus de 10.000 jeunes et 10.000 cavaliers, ainsi que des troupes folkloriques venues de différentes wilayas afin de célébrer cet événement. Concernant l'opération consistant à rebaptiser plusieurs rues d'Alger des noms de moudjahidines, de martyrs et de personnalités nationales, le wali a dit qu'elle touchait à sa fin.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
N° 143.....D.E.P / 2018

24 JUIN 2018

Tissemsilt, le

Numéro d'identification fiscale 000138019003356.
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° B.M / 2018

La Direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

Projet : REALISATION D'UN CEM TYPE B7 A TISSEMSILT (route bougara)

Lot : Bloc pédagogique + administration + sanitaires.
Lot : bloc logement.
Lot : chauffage central.
Lot : mur de clôture.
Lot : mur de soutènement.
Lot : VRD.

Le soumissionnaire peut soumissionner à plusieurs lots, il lui sera attribué plusieurs lots.

Tous les soumissionnaires qualifiés Disposant de moyens matériels humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges. Peuvent retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante : Direction des équipements publics (Bureau des marchés), extension siège de la wilaya (05 Directions) Rue Frères Hamdi Siège de La Wilaya Tissemsilt.

- Le soumissionnaire doit satisfaire les conditions d'éligibilité suivantes :

- Lot : Bloc pédagogique + administration + sanitaires.
- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- - Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.
- Lot : bloc logement.
- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.
- - Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de Clôture.

- Catégorie deux (02) et plus activité principale Travaux Bâtiment. Code Chauffage -chauffage central 335/3522_L-335/3522.2.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.
- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- - Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.
- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de soutènement.

- Catégorie une (01) et plus activité principale Travaux Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Chauffage Central.

- Catégorie deux (02) et plus activité principale Travaux Bâtiment. Code Chauffage -chauffage central 335/3522_L-335/3522.2.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de Clôture.

- Catégorie deux (02) et plus activité principale Travaux Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- - Le soumissionnaire n'ayant pas présenté un chiffre d'affaire annuel moyen des trois (03) dernières années (2015-2016-2017) Pour Un montant supérieur ou égal à 20 000 000 .00DA sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de soutènement.

- Catégorie une (01) et plus activité principale Travaux Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Chauffage Central.

- Catégorie deux (02) et plus activité principale Travaux Bâtiment. Code Chauffage -chauffage central 335/3522_L-335/3522.2.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de soutènement.

- Catégorie une (01) et plus activité principale Travaux Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : Mur de soutènement.

- Catégorie une (01) et plus activité principale Travaux Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

Lot : VRD.

- Catégorie trois (03) et plus activité principale Travaux ou Secondaire Bâtiment.

- - le soumissionnaire n'ayant pas présenté au minimum Deux (02) attestations de bonnes exécutions similaires (Même nature des travaux) signées et enregistrer par un maître d'ouvrage public sera écarté.

- Disposant de moyens matériels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Exposition du tapis du M'zab et de bijoux terguis à l'Institut Cervantès

L'Institut culturel espagnol d'Algérie «Cervantès» abrite, depuis mardi, une exposition de tapis, de bijoux et d'objets décoratifs. Initiée par l'Institut Cervantès en collaboration avec l'agence de tourisme Tiny-tours, cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 11 juillet prochain a pour objectif «de consolider des passerelles de rapprochement culturel entre l'Algérie et l'Espagne et d'encourager les échanges entre les artistes et artisans des deux pays dans divers domaines de création»,

selon le directeur de l'institut, Antonio Gil De Carrasco. A l'inauguration de cette exposition qui englobe une panoplie de tapis de la région de Ghardaïa et des bijoux terguis en argent, M. Gil a indiqué que les produits exposés donneront aux visiteurs une image globale de la diversité et de la richesse du patrimoine de la région. La collection compte une soixantaine (60) de tapis de différents modèles. Le responsable du stand des tapis, Benslimane a relevé un recul du métier

du tissage dans la région de Ghardaïa durant la décennie noire, en raison de la rareté des touristes à cette époque. Ces cinq dernières années, des démarches ont été entreprises pour relancer le tissage du tapis traditionnel, un métier qu'exercent les femmes à la maison, a-t-il indiqué. L'exposition comprend également des bijoux en argent de la région des Touaregs, très appréciés par les visiteurs locaux et étrangers. Tous les produits exposés sont destinés à la vente.



Ouverture du Festival du théâtre professionnel de Guelma, hommage à plusieurs grandes figures du 4^e art

L'ouverture de la 11^{me} édition du Festival culturel local du théâtre professionnel, tenue lundi soir à Guelma, a donné lieu à un hommage rendu à plusieurs grandes figures disparues du 4^e art algérien.

L'artiste Azzedine Medjoubi, assassiné en 1995, a ainsi été honoré par l'interprétation de son monologue "Hafila Tassir 2" par le jeune comédien Tarek Nasri de l'association "Artistes libres" de Skikda.

Le jeune artiste a excellé dans son interprétation de ce spectacle présenté, hors compétition, en présence de nombreux artistes et de la wali de Guelma, Fatima-Zohra Raïs qui a présidé la cérémonie d'ouverture. Aussi, le commissariat de ce festival de quatre jours a projeté un hommage vidéo émouvant



sur trois artistes disparus dernièrement en l'occurrence, la comédienne Sonia, l'humoriste cheikh Atallah et le musicien et comédien de théâtre cheikh Laouini, enfant de la ville de Guelma.

Neuf spectacles de troupes de wilayas de l'Est sont en lice durant cette édition pour se qualifier au Festival national de théâtre professionnel d'Alger. La course a été ainsi ouverte par la pièce "Basta" d'une heure et

demie de temps de l'association Numidia de Constantine. Le jury de la manifestation se compose des artistes Laamri Kaoouane et Moufida Addas ainsi que du scénographe Djabal-Hamza. Selon le commissaire de ce festival local, Rachdi Djerourou, les troupes en lice représentent les wilayas de Constantine, Sétif, Tébessa, Jijel, Bordj Bou Arreridj, M'sila, Boumerdès, Khénchela, Alger et Guelma.

SÉTIF : Des artistes et étudiants à l'ouverture du 13^e Festival national du théâtre universitaire

La 13^{me} édition du Festival national du théâtre universitaire de Sétif, ouverte mardi soir, a été marquée par une participation inédite de figures artistiques et férues du 4^e art parmi les étudiants. Tenue à la salle Mouloud Kacem Nait Belkacem de l'université Ferhat Abbès (Sétif 1), la cérémonie d'ouverture a été marquée par un vibrant hommage rendu à la défunte étudiante Hakima-Farah Néchat, de l'université d'Oran, deux fois lauréate du grand prix du

Festival national du théâtre universitaire, décerné en décembre 2017.

Des hommages ont été également rendus à l'artiste Mahieddine Bouzid de Batna, le poète Azzedine Djilaoudji de l'université de Bordj Bou Arreridj et le dramaturge Djamel Guermi entre autres en présence de l'artiste Fatiha Soltane du théâtre d'Annaba, et d'autres figures théâtrales dont Mourad Bencheik, Nabil Benseka, Hamid Ait Hadj et le célèbre artiste Saïd Hilmi Organisée à

l'initiative de l'Office national des œuvres universitaires en collaboration avec les directions de la culture et de la jeunesse et sports, la maison de la culture Houari Boumediene et le Théâtre régional de la ville d'Eul Eulma (Sétif), plus de 300 étudiants participants représentant 20 délégations théâtrales de plusieurs universités du pays, prennent part à ce rendez-vous culturel, ouvert en présence des autorités locales et des recteurs de l'université Ferhat Abbès

(Sétif 2), et plusieurs cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique. Devant se poursuivre jusqu'au 1er juillet prochain, la 13^{me} édition du Festival national du théâtre universitaire de Sétif propose quatorze (14) spectacles en compétition officielle et six (6) spectacles en hors-compétition, a indiqué à l'APS le commissaire de cette manifestation, Smail Inzarene.

TIZI-OUZOU : La 2^e édition du Festival international des films d'école s'ouvre aujourd'hui

La deuxième édition du Festival international des films d'écoles (Festimaj) s'ouvrira aujourd'hui à la cinémathèque de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier des organisateurs de la manifestation. Initiée par une agence faisant dans l'événementiel «Epsilon Communications» en collaboration avec le réalisateur Arab Yazid, membre du jury international du Festival, cette deuxième édition (d'une journée) se déroulera en

l'absence de productions locales. «Malheureusement, pour cette édition, il n'y aura pas de participation nationale pour cause de changements intervenus dans l'organisation et du retard pris dans la préparation de la manifestation», explique Faroudja Metref, directrice d'Epsilon Communication, soulignant que «l'intérêt de cette édition est de formaliser le rapport avec la direction du Festival en vue des futures éditions».

Des productions de courtes durées, œuvres de réalisateurs représentant 32 pays, s'adressent à un public juvénile de différents niveaux, maternelle, élémentaire, collégiens et lycéens, sont inscrites au programme de cette manifestation, dont le thème central retenu est «l'éducation à la paix». «C'est un thème qui donne un souffle porteur d'espoir et reflète les préoccupations des enfants et des jeunes quelle que soit leur nationalité.

En sensibilisant les enfants et les jeunes à ces thématiques de société, ils deviendront, nous l'espérons, des citoyens responsables et engagés», ont soutenu les organisateurs. D'autres problématiques d'actualité, à l'exemple de l'environnement et la santé sont également inscrites au programme de ce festival dont la première édition en Algérie, a été organisée en juin 2013 à Tizi-Ouzou.

Programme de la soirée

TF1 21:50

Les experts

Réalisateur : Frank Waldeck
Avec : Laurence Fishburne,
Marg Helgenberger



Des restes humains sont découverts dans une ferme. Au même moment, Nate Haskell, le célèbre tueur en série que traque Langston depuis deux ans, refait surface après son éviction. Il envoie une vidéo au père de Vivian Tinsdale, qu'il menace de tuer. Or, l'homme ne semble pas s'inquiéter des menaces qui pèsent sur sa fille. Il affirme aux enquêteurs que c'est une sociopathie avec qui il n'a plus aucune relation.

france 2 19:55

Secrets d'histoire

MAGAZINE HISTORIQUE 97 épisodes



Stéphanie Bern part sur les traces de l'Italienne Lucrece Borgia (1480-1519), la femme la plus fascinante de la Renaissance. Elle fut duchesse de Ferrare pendant de nombreuses années. Elle fut souvent décrite comme un monstre de perversion. Mais elle aurait été la première victime de sa drôle de famille... De son enfance insouciante dans les palais romains jusqu'à l'élection de son père, le pape Alexandre VI, en passant par des mariages - souvent, contre son gré - à des princes puissants, retour sur son histoire tumultueuse. Calomniée de son vivant, Lucrece Borgia inspire les plus grands auteurs comme Victor Hugo.

france 3 19:55

Crimes et botanique

Réalisateur : Lorenzo Gabriele
Avec : Annie Gregorio, Carole Richert



A leur arrivée à Luzenac, Laure et Marjolaine assistent à l'émoi de la population : Martial, le « mauvais garçon » du village, est de retour, après onze années d'absence. Tout le monde le croyait mort ; et nombreux sont ceux à remercier qu'il soit toujours en vie. Le cadavre de Martial est bientôt découvert sur le terrain où Laure et Marjolaine avaient pour mission de planter des chênes truffiers...

CANAL+ 20:00

Homeland

Réalisateur : Charlotte Sieling
Avec : Claire Danes, Elizabeth Marvel



Une vingtaine de survivalistes ont trouvé le mort lors de l'assaut du FBI. Saul est convoqué à la Maison-Blanche pour s'expliquer sur les raisons qui ont conduit au drame. Une soirée en hommage aux victimes doit avoir lieu à Lucasville. Les autorités craignent des débordements. Carrie monte une cellule en compagnie de Dante et d'anciens agents de la CIA afin de surveiller Simone Martin et découvrir pour qui elle travaille.

M6 20:00

Pretty Woman

Réalisateur : Garry Marshall
Avec : Julia Roberts, Richard Gere



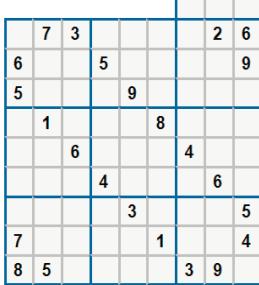
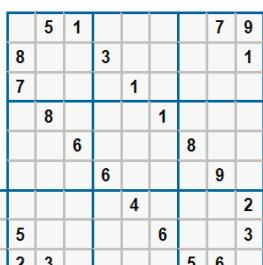
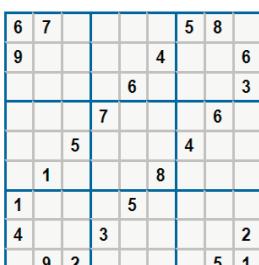
Redoutable homme d'affaires, Edward Lewis s'est enrichi en rachetant des entreprises en difficulté qu'il revend à bon prix. De passage à Los Angeles, il rencontre par hasard Vivian Ward, une prostituée qui opère sur Hollywood Boulevard. Séduit par sa spontanéité, il l'embauche comme escort. Afin de la rendre plus présentable, il l'envoie chez les grands couturiers. Vivian se prête facilement au jeu.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1906

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



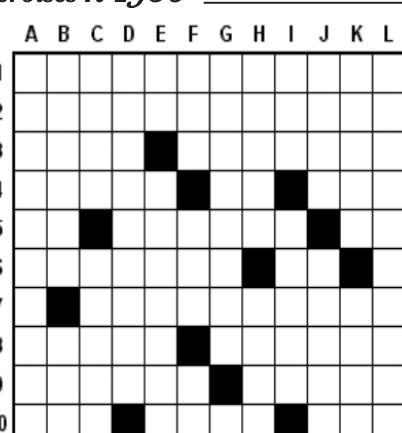
Horizontalement:

Verticalement:

- 1 - Système naturel de reconstitution
- 2 - Berbéri
- 3 - Pas très brillants - Passages de l'intérieur à l'extérieur
- 4 - Effets d'efforts - Il sera à désigner - Place
- 5 - Devant la science - Filets à alouettes - Epine de rose
- 6 - Il prend des mesures - Egouttoir
- 7 - Remis mes chaussures en état
- 8 - Affable - Soldat algérien
- 9 - Sortie de la presse - Condamné par le concile de Nicée
- 10 - Napperon - Partisan du dernier cri - Filets gazouillants

- A - Présentes des similitudes
- B - Moitié - Ornement de bassin
- C - Logis de bouquin - Flèche
- D - Emprisonnement
- E - Arrivé dans la famille - Moments de détente
- F - Sa tenue est légère - Donc à payer - Dans
- G - Otez les produites de lavage
- H - Il fallait être Hercule pour le séparer de la terre - Fils de Loth
- I - Fierté de cabot - Vieux monsieur
- J - Partie d'un ensemble - Perspicacité
- K - Soustraites - Confidence
- L - Condamnés par le concile d'Éphèse

Mots croisés n°1906



Zenneurs

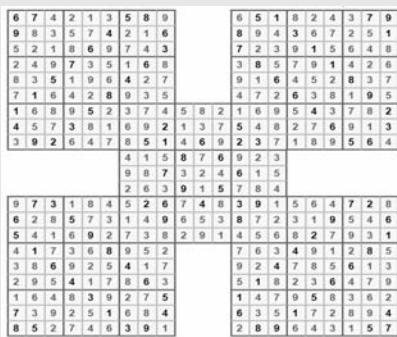


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°606

par hasard	↓	nettoiera	↓	soin après les soins animal	↓	levant	↓	désap-pointée	↓	nées en deuxième dieu égyptien	↓	abandon-nées	↓
asper-gera		tailleur de pierres						total					
celliers	→					caprices	→					mot de liaison	
petit tube gradué	↑					auxili-naire							
tout droit	→							propulsé	→	temps du tourisme	→		
vendit	↑			boîte à votes	→			enter-rerons	↓	précise			
mot de bébé tête	→		ubités agraires prove-nance	→						table de boucher	→		
fané	↑					quotes-parts ferais rire	→			destin			
vitesse de navire complètement	→					radin	→					bonne carte	→
verre de bière	↑		capsule à avaler affec-tation	→		com-plim ents						à payer!	
patron sportif engen-dreront	→											ventila	
c'est nickel coup de judoka	→		posture de yoga lamen-table	→									
prend des risques imiteras	→					porte de sortie dévidoirs de cocoon	→					zébrées	
pommes allu-mettes	↑	poufferas						extirpa	→				
parties génitales	→		chefs d'états					pièce à homards	↓				
										caution état des mor-mons	→		
											plus bas que mi	→	
											demeura		

Solution**C'est arrivé un 28 juin**

Sudoku n°1906



Mots Croisés n°1906

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
R	E	G	E	N	R	E	T	O	N	I	T
E	C	L	A	B	U	S	S	E	R	A	R
C	A	V	E	S	T	O	C	A	D	E	E
A	V	E	S	T	O	C	A	D	E	E	E
P	I	P	E	T	M	E	T	E	R	E	R
I	P	E	T	M	E	T	E	R	E	R	E
P	I	P	E	T	M	E	T	E	R	E	R
I	P	E	T	M	E	T	E	R	E	R	E
E	T	E	R	E	T	E	R	E	R	E	R
E	T	E	R	E	T	E	R	E	R	E	R
E	T	E	R	E	T	E	R	E	R	E	R

Grille géante n°606

A	L	P	E	D	C	E
E	C	L	A	B	U	S
C	A	V	E	S	T	O
A	V	E	S	T	O	E
P	I	P	E	T	M	E
I	P	E	T	M	E	T
E	T	E	R	E	T	R
E	T	E	R	E	T	R
E	T	E	R	E	T	R
E	T	E	R	E	T	R
E	T	E	R	E	T	R
E	T	E	R	E	T	R

2011 - La ministre française des Finances, Christine Lagarde, est nommée à la tête du Fonds monétaire international. Elle succède à Dominique Strauss-Kahn.

2005 - La Cour suprême du Canada conclut que Léon Mugesera peut être déporté pour propos génocidaires au Rwanda; son avocat Guy Bertrand est blâmé pour son obsession du complot juif.

2005 - Par 158 voix contre 133, les Communautés adoptent la loi instituant les mariages entre conjoints de même sexe.

2004 - Les libéraux de Paul Martin forment un gouvernement minoritaire.

2004 - Avec deux jours d'avance, les États-Unis transfèrent la souveraineté au gouvernement irakien provisoire.

2004 - La Cour suprême des États-Unis juge que les terroristes présumés détenus depuis plus de deux ans au camp militaire de Guantanamo, à Cuba, peuvent désormais contester leur captivité devant des tribunaux américains.

2001 - La Cour suprême juge que les municipalités peuvent réglementer les pesticides, notamment quand l'usage est cosmétique.

2000 - Deux mois après avoir été reçus à des proches anti-castristes, à Miami, le jeune naufragé Elian Gonzalez rentre à Cuba avec son père.

1999 - L'ONU amorce le rapatriement au Kosovo des Albanais qui en avaient fuì.

JUDO Les Algériens ratent leur entrée en lice

Les cinq judokas algériens, engagés lors de la 1re journée de la compétition, ont échoué au pied du podium, hier à Cambrils Pavillon, pour le compte de la 6e journée des Jeux méditerranéens qui se déroulent à Tarragone (Espagne).

Chez les messieurs, Houd Zourdani n'a pas réussi à passer le cap du Slovène Andraz Jereb, au second combat de repêchage pour le bronze de la catégorie des -66kg. Pourtant Zourdani a bien débuté face à l'Albanais Indrit Cullahaj, avant de perdre en quart devant le Marocain Imad Bassou par ippon.

Au repêchage, l'Algérien a disposé du Syrien Mahfod Momen, également par ippon. Dans la catégorie des 60kg, Salim Rebahi a décroché dès son premier combat face au Marocain Issam Bassou, perdant le combat par ippon.

Néanmoins, l'Algérien a été repêché pour un podium, mais s'est incliné

devant le Français Jolan Florimont, au second match de repêchage. Chez les dames, le chemin de Meriem Moussa s'est aussi arrêté au second match de repêchage pour le bronze des -52kg, après une défaite devant l'Espagnole Isabel par ippon.

L'entrée en lice de Meriem Moussa a été positive face à Badi Alda In Mi (Andorre), ayant d'être éliminée par la Turque Irem Korkmaz, en quart de finale.

De son côté, Hadjer Mecerem (48kg) a échoué au pied du podium, gagnant un seul combat, son premier, face à la Française Mallaurie Mercadier (ippon).

En quart, Mecerem s'est faite sortir par la

Serbe Milica Nikolic (ippon) et au repêchage par la Portugaise Diogo Joana.

La dernière judoka engagée Yamina Halata a connu le même sort que ses coéquipiers, en se qualifiant, tout d'abord, aux quarts de finale aux dépens de la Turque Nazlican Ozerler (ippon) avant de perdre, par la suite face à l'Espagnole Jaione Equiosian (ippon) et pour le repêchage devant la Marocaine Soumia Iroui. D'autres judokas vont concourir, jeudi pour de meilleurs résultats. Il s'agit d'Ab-



derrahmane Benamadi (-50kg) opposé au Portugais Joao Martinho et Fethi Nourine (-70kg) qui défaillera le Marocain Ahmed Meziati. Chez les dames, deux Algériennes seront en course, directement, en quarts de finale. Souad Bellekehal (-70kg) en déroulera avec l'Espagnole Maria Bernabeu, alors qu'Amina Belkadi (-63kg) défaillera Meriem Bjaoui (Tunisie).

HANDBALL (QUARTS DE FINALE) : Fin d'aventure pour les Verts

La sélection algérienne de handball a été éliminée en quarts de finale du tournoi des Jeux méditerranéens (Tarragone-2018), en s'inclinant face à son homologue tunisienne sur le score de 30 à 25 (mi-temps : 14-12), hier à la salle Campclar (Espagne).

Dans ce derby maghrébin, les Algériens, privés de leur meilleur joueur Messaoud Berkous, blessé à la cuisse d'entrée de jeu, ont toujours fait la course derrière face aux champions d'Afrique en titre.

Après un début de match équilibré, les Tunisiens, mieux organisés en attaque, ont fait le break au terme du premier quart d'heure (9-6), profitant des pertes de balle algériennes dues à la précipitation des joueurs de Sofiane Haïouani.

Bien aidés par les exploits du gardien de but Khalifa Ghedbane,

les Verts ont réduit l'écart à un but (11-10) avant de rejoindre les vestiaires avec 2 buts de retard (14-12).

En deuxième mi-temps, le Sept national, plus combatif en défense et réaliste en attaque, notamment grâce aux réalisations d'Ayoub Abdi et d'Ayat-Ellah Khomeïni Hamoud (7 buts chacun), est parvenu à rester au contact des Tunisiens, abordant le money-time avec un but de retard (24-23).

Mais dans les 5 dernières minutes, les Algériens, victimes de plusieurs décisions arbitrales litigieuses, dont l'expulsion pour deux minutes de Ghedbane pour avoir contesté le referee, ont laissé les Tunisiens reprendre un avantage de quatre buts (28-24) et gérer leur avance jusqu'au coup de sifflet final (30-25).

L'entraîneur national, Sofiane

Haïouani, a estimé que ses joueurs n'avaient pas démerité face aux champions d'Afrique en titre, soulignant que les décisions de la paire arbitrale espagnole en fin de match ont fait basculer la rencontre.

«Nous avons tout donné pour décrocher la qualification au dernier carré. Nous sommes restés au contact de l'adversaire durant toute la partie, mais les décisions arbitrales nous ont coupé les jambes en fin de match», a-t-il déclaré.

«Cette prestation doit nous inciter à faire plus en termes de préparation pour les grands rendez-vous, notamment la prochaine Coupe d'Afrique des nations», a-t-il ajouté. Les autres quarts de finales du tournoi mettent aux prises la Turquie au Portugal, la Croatie à la Slovénie et l'Espagne à la Serbie.

6E JOURNÉE : 5 disciplines en lice

Des athlètes algériens de cinq disciplines, dont la boxe et la sélection nationale de handball opposée à son homologue tunisienne en quart de finale, sont en course depuis hier pour le compte de la 6e journée des Jeux méditerranéens 2018, qui se déroulent à Tarragone (Espagne).

Cette journée sera également marquée par l'entrée en lice des athlètes de judo, d'athlétisme, de cyclisme et d'équitation, qui prend part aux joutes méditerranéennes pour la 1re fois de son histoire.

Les handballeurs algériens qui ont terminé à la deuxième place de leur poule avec un bilan d'une victoire devant l'Italie (38-35) et une défaite face à la Croatie (26-37), joueront leurs chances à fond face

aux champions d'Afrique en titre. «On s'attend à un match très difficile face à une équipe que nous connaissons très bien. Nous allons tout donner pour se qualifier au dernier carré», a indiqué le coach national, Soafiane Hiouani.

«Ce tournoi nous permet de jouer des matches de haut niveau face à des adversaires de renom, ce qui va permettre à nos jeunes d'acquérir de l'expérience pour l'avenir», a-t-il ajouté.

En judo, cinq algériens (2 messieurs et 3 dames) feront leur début dans le tournoi des JM-2018, dont les épreuves s'étaleront sur trois jours à la salle communale de Cambrils.

Chez les messieurs, Houd Zourdani (-66 kg) sera opposé à Indrit Cull-

haj (Albanie), alors que Salim Rebahi (-60 kg) affrontera Issam Bassou (Maroc).

Dans le tournoi féminin, Hadjer Meslem (+48 kg), Meriem Moussa (52 kg) et Yamina Halata (-57 kg) seront respectivement opposées à Mallaurie Mercadier (France), Aida Babi (Andorre) et Nazlican Ozerler (Turquie).

En boxe, trois algériens entreront directement en quarts de finale.

Il s'agit d'Oussama Mourdjane (52 kg) opposé à l'Italien Cappai Manuel Fabrizio, Reda Benbaziz (-60 kg) également confronté à un transalpin Iozia Francesco (Italie) et Azouz Boudia (-75 kg) qui défaillera le Syrien Ahmad Ghosoun.

La 5e journée des JM-2018 verra le début des

épreuves d'athlétisme au Complexe des Trois anneaux à Campclar, avec trois algériens en course pour des médailles.

Yasser Mohamed Triki au concours de saut en longueur et les spécialistes du 3000m steeple, Maamar Bengriba, Farid Terfia. Pour leur part, Mahmoud Hamoudi (100m), Abdelmalek Lahoulou et Saber Boukmouche (400m haies), tenteront d'arracher une place en finale de leurs spécialités. La dernière discipline en course mercredi sera l'équitation qui prend part pour la première fois aux Jeux méditerranéens avec Brahim Ait Lounis, Ali Boughrab Abdelkrim Adlène Benbernou et Mustapha Amine, engagés dans l'épreuve par équipes.

5^e JOURNÉE : L'haltérophilie sauve les meubles avec une médaille de bronze

L'haltérophilie algérienne a réussi à s'inscrire au tableau de médaille des Jeux Méditerranéens-2018 de Tarragone (Espagne), grâce à la médaille de bronze de l'athlète Saddam Messaoui dans la catégorie des 94kg, remportée, mardi lors de la 5e journée des joutes espagnoles.

Saddam a gagné sa médaille, au mouvement arraché, avec une charge à 155kg, réussi au troisième essai, à un kilo de plus que l'Espagnol, Sanchez Lopez Manuel.

A l'épaulé-jeté, l'haltérophile algérien a terminé à une excellente 4e place avec 180kg, réussi au 1er essai, avant d'échouer à deux reprises à soulever la charge de 186kg.

Le podium de l'arraché a été complété par l'Egyptien Abdalla Ragab (165kg) et le Grec Iakovidis Theodoros (161kg). Cette médaille a réjouie Saddam Messaoui, médaillé d'argent des derniers championnats d'Afrique en 2017 à Maurice.

«Je suis heureux de remporter cette consécration. Le concours était relevé face à l'expérimenté égyptien que je connais bien, il détient les titres continentaux de la catégorie. J'ai rempli ma mission et il me reste maintenant d'autres échéances que je continuerais à préparer avec le même sérieux et abnégation», a déclaré Saddam Messaoui.

La chance d'une autre médaille de bronze pour l'Algérie qui se dessinait à l'horizon, n'a pas été saisie par l'athlète Mohamed Boudraa en lutte libre de la catégorie des 74kg. Boudraa a été battu en finale de repêchage pour le bronze par le Macédonien Mitrov Dejan (1-3).

Autres satisfactions des Algériens est à mettre à l'actif de la boxe qui a qualifié deux autres pugilistes aux quarts de finales, prévus ce soir.

Il s'agit de Cheddidine Kramou, vainqueur du Serbe Grmusa Damjan (4-1) chez les 64kg, et Mohamed Houmri, vainqueur de l'Espagnol Alejandro Camacho 4-1 dans la catégorie des 81kg.

Ces qualifications s'ajoutent à celle d'Azzouz Boudia qui s'était qualifié pour les quarts chez les 75kg, aux dépens de l'Albanais Kajoshi Arjon (4-1).

En tennis, les éliminatoires simples n'ont souri qu'à Mohamed Nazim Makhlouf qui a battu le Tunisien Anis Ghorbel 2-0 (7-5, 6-4), alors que ses coéquipiers ont tous été écartés dès les premiers tours.

Yassamine Boudjadi a perdu face à la Bosnienne Nefisa Berberovic 0-2 (0-6, 0-6), Amira Benissa face à la Crèque Anna Arkadianou 0-2 (0-6, 3-5) et Mohamed Hassen devant le Slovène Mike Urbanija 0-5 (1-6, 2-6).

En double, le même chemin a été emprunté par le duo Benissa-Boudjadi, éliminé par la paire portugaise Ines Murta-Lucia Quitero 0-2 (1-6, 2-6) et Ikhlef-Hassen écarté par le double espagnol Lopez Sanchez 0-2 (3-6, 2-6). La prestation des pongistes algériens lors de cette journée, la première pour le tennis de table n'était pas meilleure avec la sortie prématurée, mais attendue, avec des défaites successives au tournoi du simple joué lors des JM-2018, en formule de poule.

Sami Khrrouf a réussi à remporter une victoire aux dépens du Chypriote Hristonov Angelov (4-1), après avoir perdu face à l'Italien Stoyanov Niaga Ivanov (0-4).

compatriote Larbi Bouriah a enregistré deux revers, devant respectivement, l'Italien Razvan Bobocica et le Turc Ahmet Li (4-0).

Chez les dames, Katia Kessaci a enregistré deux défaites, la première face à la championne d'Afrique égyptienne Dina Meshref (0-4) et la seconde devant la Portugaise Leila Oliveira (2-4). Sa compatriote Lynda Loqlah a eu le même sort (4-0) face l'Espagnole Xiao Yao Maria et la Turque Ozge Ylmaz, lutte libre féminine dont les athlètes ont fait leur entrée, mardi, a permis à l'Algérie d'assurer deux places en repêchage pour les bronzes, prévus mercredi, avec Yahiaoui Kheira Chaema (50kg) qui a perdu en demi-finale face à la Turque Evin Demirhan (0-5), connaître ce soir son adversaire pour la bronze, de même que Aouissa Chamaa (57kg) qui a été battu sévèrement par l'autre turque Gun Bediha (0-10) en demi-finale.

En l'haltérophilie, l'athlète Ikram Cherara engagée dans la catégorie des 65kg a pris la 6e place à l'arraché (80kg) et la 7e à l'épaulé-jeté (100kg).

Pour leur part, les gymnastes n'ont pas fait long feu, puisqu'ils n'ont pas réussi à atteindre le tournoi finale, ni en individuel ni par équipes, par contre les véliphilistes continuent d'occuper les dernières places après la 6e régates.

CIRCUIT ITF JUNIORS EN TUNISIE - TOURNOI DE MAHDIA : L'Algérienne Boukholda éliminée au premier tour

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda a été éliminée mardi soir au premier tour d'un tournoi international juniors qui se déroule du 26 juin au 1er juillet à Mahdia (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre la Tunisienne Ferdaous Bahri.

Les choses avaient pourtant bien commencé pour la jeune Algérienne qui a opposé une résistance farouche à la tête de série N.5, particulièrement au début du premier set qu'elle a d'ailleurs concédé au tie-break 7-6 (3), avant de faire les frais de cette grosse débauche d'énergie, en concédant plus facilement le deuxième set (6-2).

Bien que précocement éliminée en simple, la jeune Algérienne reste en lice dans le tableau double, où elle fera équipe avec la Tunisienne Amel Sammari.

Pour leur entrée en lice dans ce tableau, Boukholda et Sammari seront opposées mercredi après-midi à un tandem russe, composé d'Anna Koltunova et de Maria Odintsova.

L'Algérie a engagé un autre tennismen dans ce tournoi de grade 4, qui se déroule sur les courts en surface rapide de Mahdia.

Il s'agit de Mohamed Racym Rahim, qui fera ses débuts mercredi après-midi, aussi bien en simple qu'en double.

TENNIS/CIRCUIT ITF JUNIORS-TOURNOI DE MAHDIA : L'Algérien Mohamed Racym Rahim fera équipe avec un Tunisien

Le tennismen algérien Mohamed Racym Rahim fera équipe avec le Tunisien Youssef Berrajah dans le tableau double d'un tournoi international «juniors» qui se déroule du 26 juin au 1er juillet à Mahdia (Tunisie).

Pour leur premier match dans cette compétition de Grade 4, Rahim et Berrajah seront opposés à un tandem tunisien, composé de Mohamed Selim Benali et Aziz Helali. La joute est prévue ce mercredi après-midi sur le court N2.

Mais avant cela, Rahim aura disputé le premier tour du tableau simple, où il sera opposé à la tête de série N7, le Namibien Codie Schall Van Achalkwyk, qui occupe actuellement le 451e rang mondial.

Un match qui s'annonce difficile pour le jeune algérien, modeste 1457e mondial, suivant le dernier classement de la Fédération internationale de tennis (ITF).

L'Algérie a engagé un autre représentant dans ce tournoi international, qui se déroule sur les courts en surface rapide de Mahdia.

Il s'agit de Houria Boukholda, qui elle, a déjà été éliminée du tableau simple.

Cela s'est passé mardi soir, au premier tour du tableau final, après sa défaite par deux set à zéro contre la Tunisienne Ferdaous Bahri: 7-6 (3), 6-2.

Néanmoins, bien que précocement éliminée du tableau simple, la jeune algérienne reste en lice dans le tableau double, où elle fera équipe avec la Tunisienne Amel Sammari.

Pour leur entrée en lice dans ce tableau, Boukholda et Sammari seront opposées à un tandem russe, composé d'Anna Koltunova et Maria Odintsova. Le match est prévu mercredi après-midi, sur le court N2.

APS

31E CHAMPIONNAT NATIONAL INTER-POLICE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE À SKIKDA: Abdelali Bensouna et Rabiaâ Mecharki se distinguent

La région d'Oran a remporté le titre en individuel (dames et messieurs) de la 31ème édition du Championnat national de tir au pistolet inter-services de police, avec la distinction du divisionnaire de police Abdelkader Bensouna et de l'inspecteur principal de police, Rabiaâ Mecharki.

La deuxième et la troisième place dans la catégorie messieurs de ce championnat entamé dimanche dernier sont revenues respectivement au brigadier de police, Tayeb Mahli (région d'Oran) et à l'inspecteur principal de police, Abdellaoui Bourchah (région de Constantine).

Dans la catégorie femme, en individuel, les deuxième et troisième places ont été remportées respectivement par le lieutenant de police, Samiha Mihoub de la région d'Oran et le brigadier Hasna Ahdoud de la région d'Ouargla. Par équipes, catégorie messieurs, la région d'Oran a également triomphé, suivie de celle de Blida alors que la troisième place est revenue à la région de Constantine.

Dans la catégorie femmes, la région de Blida s'est adjugée la première, alors que les deuxième et troisième places sont revenues respectivement aux régions d'Oran et de Constantine.

La clôture de cette manifestation, organisée au siège de la sûreté de wilaya de Skikda, a eu lieu en présence de l'inspecteur régional Est de la police, le contrôleur de police Mustapha Benaini, qui a mis en exergue les efforts déployés par les éléments de la police, notamment la femme policière dont la distinction dans plusieurs disciplines sportives a été saluée.

«Cette manifestation a été marquée par la participation de 130 policiers dont 40 policières représentant 6 régions de police, et les huit premiers de chaque catégorie de ce championnat sont qualifiés pour la coupe du directeur général de la sûreté nationale de tir au pistolet automatique prévu en juillet prochain», avait précisé le contrôleur de police, Fouad Sib, vice-directeur des infrastructures et du patrimoine immobilier de la DGSN.



BOXE ARABE/CHAMPIONNAT DU MONDE: (8) combats le 21 juillet à la salle Harcha (Alger)

La salle Harcha Hacène (Alger) abritera le 21 juillet prochain, le championnat du monde de la boxe arabe qui comprendra huit (8) combats amateurs, organisés conjointement par la Fédération internationale de boxe arabe (FIBA) et la Fédération algérienne de Kick-boxing et Full contact et sports assimilés à l'occasion du 56e anniversaire des fêtes de l'indépendance et de la jeunesse, annoncé le Président de la FIBA, El-Hadi Ezzdiri.

«Le Mondial d'Alger, regroupera les meilleurs boxeurs d'Algérie et de la Tunisie des deux sexes, qui s'affronteront dans huit combats de la catégorie des amateurs» a indiqué le président de l'instance internationale, lors d'une conférence de presse tenue mardi, au siège du Comité Olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

Le programme de cette soirée de boxe arabe comprend ainsi trois combats comptant pour le championnat du monde dans les catégories de poids plumes (57 kg), mi-moyens (65 kg) et mi-lourds (80 kg), trois combats du championnat d'Afrique dans la catégorie de lourds (100 kg), mi-moyens (71 kg) et un combat féminin en coq (55 kg), un combat avec un titre arabe en jeu, dans la catégorie de lourds-légers (82 kg) et un dernier combat du championnat méditerranéen en super-moyen (75 kg).

Le premier responsable de cette instance

a souligné que cette soirée prévue en juillet prochain vise à renforcer «la place du noble art au niveau arabe, considéré comme le sport des peuples arabes.

«Nous sommes obligés de mener cette discipline à un haut niveau» a-t-il déclaré en soulignant que son instance et la Fédération algérienne de Kick-Boxing et Full-contact ont paraphé un accord de partenariat pour atteindre cet objectif. De son côté, le président de la Fédération algérienne de Kick-Boxing, Abbes Essaid a déclaré que «sa fédération mettra tous les moyens humains et matériels pour la réussite de ce rendez-vous sportif, dont sa réussite donnera lieu à d'autres tournois internationaux en Algérie. Par ailleurs, les animateurs de cette conférence de presse, ont annoncé la tenue au mois d'août prochain à Alger, d'une assemblée générale à laquelle assisteront les présidents des Fédérations africaines qui devraient se prononcer sur la tenue du siège de la Fédération internationale de la boxe arabe à Alger, afin que les championnats arabes aient un impact important dans l'avenir, pour qu'ils soient reconnus par la Fédération internationale de boxe.

Selon le président de la FIBA, de nombreuses figures et personnalités sportives et de journalistes seront honorées, à cette occasion.

CYCLISME / COURSE SUR ROUTE - NOCTURNE DE TROYES : Victoire de l'Algérien Yacine Chalel en 1h49

Le cycliste algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch, a remporté sa première course sur route de la saison, en s'imposant mardi soir sur la nocturne de Troyes (France). Avec une moyenne de vitesse estimée à 44,22 km/h, le sociétaire du club français Olympique CVO a parcouru les 80,34 km en 1h49, devançant ainsi Ludovic Bideau (VS Chartrain) et Baptiste Didier (Paris Cycliste Olympique), ayant pris respectivement les deuxième et troisième places.

«D'entrée, j'ai pris le bon wagon, composé de seize coureurs. Après quoi, je me rende en Allemagne, où je disputerai une compétition de classe 1» a ajouté l'Algérien concernant la suite de son programme, dont cette compétition à Mannheim, où il disputerait un omnium et un scratch.

Je n'ai produit mon effort qu'aux derniers 200m, ce qui m'a permis de l'emporter devant

Ludovic Bideau et Baptiste Didier» a indiqué Chalel sur les réseaux sociaux.

«Je savais que j'étais en train de monter en puissance, mais cette victoire représente beaucoup pour moi, car elle est la preuve que j'ai passé un nouveau cap et que désormais, je peux me permettre de viser plus haut» a poursuivi le champion d'Afrique en Scratch, qui sera engagé dans une autre course vendredi à Etigny (France).

«Après Etigny, je trancherai entre Orléans et Douai pour la journée de dimanche prochain, après quoi, je me rende en Allemagne, où je disputerai une compétition de classe 1» a ajouté l'Algérien concernant la suite de son programme, dont cette compétition à Mannheim, où il disputerait un omnium et un scratch.

LIGUE 1 MOBILIS - USM ALGER:**Le défenseur Farouk Chafaï rejoint le groupe à Gammarth (Club)**

Le défenseur central de l'USM Alger, Farouk Chafaï a rejoint le reste de ses coéquipiers mardi soir à Gammarth (Tunisie), pour prendre part au stage de préparation d'avant-saison qui s'y déroule actuellement.

«Le défenseur central Farouk Chafaï a rejoint le groupe mardi à Tunis et il entame la préparation dès mercredi, par un entraînement matinal» a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué.

Ayant raté cependant les quatre premiers jours de ce regroupement, entamé samedi et marqué par un travail biquotidien, consacré essentiellement au travail physique «Chafaï sera dispensé du match amical que va disputer l'USMA ce mercredi soir contre l'Espérance de Tunis» a tenu à signaler la même source.

L'USMA a programmé en effet deux matchs amicaux pendant ce stage, dont le premier ce mercredi, 19h00, au stade Chedly Zouiten, face à la prestigieuse Espérance de Tunis. La date du deuxième match amical et l'identité de l'adversaire qui sera au menu des Algérois n'ont pas encore été dévoilés par les Rouge et Noir.

Le stage, d'une durée de dix jours, représente la première étape préparatoire pour les Rouge et Noir en vue du match en déplacement à Kigali, face aux Rwandais de Rayons Sport.

Une rencontre prévue le 18 juillet prochain, dans le cadre de la troisième journée (Gr.

D) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Après Gammarth, l'USMA enchaînera par un deuxième stage prévu du 7 au 16 juillet à Nairobi (Kenya), pour opérer les derniers réglages avant d'affronter Rayons Sport.

L'objectif du club algérois pendant ce premier stage à Gammarth consiste à faire progresser les joueurs sur les plans physique et tactique, lui qui a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le Français Thierry Frogier, ainsi que cinq nouvelles recrues, à savoir : l'attaquant Zakaria Benchaâa, le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious et le meneur de jeu Mohamed Bentiba.

TRANSFERT :**Abdallah El-Mouden (MCA) rejoint la JS Kabylie pour deux saisons**

Le milieu de terrain offensif du MC Alger, Abdallah El-Mouden, s'est engagé hier pour un contrat de deux saisons avec la JS Kabylie, a appris l'APS auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

La JSK, qui a dû attendre la 29e et avant-dernière journée du championnat pour assurer son maintien, a effectué un véritable remue-ménage au sein de son effectif en engageant plusieurs joueurs, à l'image du gardien de but international Abdelkadir Salhi et d'Amir Belaïli (ex-CR Belouizdad) ainsi que de Tahar Benkhelifa (ex-Paradou AC).

Côté départs, la JSK s'est passée des services de pas moins de 12 joueurs, notamment le portier Malik Asselah, parti rejoindre le club saoudien d'Al-Hazm, Adil Djabout, qui s'est engagé avec le CS Constantine, ou encore Nassim Yetto, signataire d'un contrat de deux saisons avec le MC Oran.

Le club kabyle est loin de boucler son opération de recrutement puisqu'un attaquant devrait renforcer l'effectif dans les prochains jours.

La direction du club présidé par Chérif Mellal est en passe aussi de conclure avec l'entraîneur français Franck Dumas, attendu durant le week-end pour finaliser son contrat en remplacement de Youcef Bouzidi.

Le finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie 2017-2018 (défaite face à l'USM Bel-Abbès 2-1) entamera vendredi un stage à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Béniâin (Alger) avant d'enchaîner avec un second regroupement à Weiskirchen (Allemagne) du 15 au 29 juillet, avec au menu des matchs amicaux contre des clubs locaux.

APS

LIGUE 2 / ASM ORAN :**6 recrues engagées, en attendant un nouvel entraîneur**

L'ASM Oran, qui aspire à retrouver l'élite dès la saison prochaine, a déjà engagé six recrues, mais attend toujours l'arrivée d'un nouvel entraîneur.

Une manière de faire déplorée dans les milieux du club de Ligue 2 Mobilis de football, où l'on avait plutôt souhaité recruter d'abord un coach pour l'associer dans l'opération de recrutement et démarrer par là même sur de bonnes bases.

Mais vu que les contacts avec Si Taïhar Chérif El Ouazzani, qui avait conduit l'USM Bel-Abbès (Ligue 1) la saison passée à remporter le trophée de la Coupe d'Algérie, patient toujours, la direction de la formation de «M'dina J'dida» a préféré lancer son opération de recrutement marquée jusque-là par l'engagement de pas moins de six nouveaux éléments.

Il s'agit du gardien de but, Henan, qui effectue pour l'occasion son retour dans son club d'origine après un passage chez le voisin le SCM Oran, Zaidi (MB Hassasna), Bencheikh (US Biskra), Hamidi (MC Oran), Berramla (JS Skikda) et Hichem Chérif (MO Béjaïa).

Ce dernier a paraphé lundi son contrat de deux ans. L'opération de recrutement se poursuivra dans les



prochains jours, étant donné que les dirigeants oranais sont persuadés que leur effectif aura besoin encore de renforts en vue de l'exercice à venir, selon le président du conseil d'administration, Mohamed El Morro.

Mais entre-temps, l'on table énormément sur un accord avec l'entraîneur Chérif El Ouazzani, «dont les pourparlers sont toujours en cours», a précisé la même source, qui espère clore ce dossier «avant

la fin de cette semaine», pour pouvoir entamer la préparation de la nouvelle saison dès les prochains jours, sachant que le coup d'envoi du championnat de la Ligue 2 est programmé pour le 10 août.

L'ASMO avait terminé à la sixième place le championnat de l'exercice passé, et ce, sous la houlette de l'entraîneur Salem Laoui, parti cet été à l'USM El Harrach, qui vient de rétrograder en Ligue 2.

SANCTIONS :**Le dirigeant Baghdadi (USMH) suspendu pour une année ferme (FAF)**

Nacereddine Baghdadi, membre du directoire de l'USM El-Harrach reléguée en Ligue 2 Mobilis de football, a été suspendu pour une année ferme de toute activité liée au football pour des «déclarations jugées invectives et diffamatoires envers la Fédération algérienne (FAF), son président et les membres du bureau fédéral», a annoncé la FAF hier sur son site officiel.

Le dirigeant de l'USMH

a été auditionné hier dernier par la commission d'éthique et de fair-play de la FAF présidée par Me Abderrahmane Zouaoui, précise la même source.

Composée également d'Abdallah Gueddah (membre), de Me Abdelhalim Brahimi (membre) et de Réda Ghezal (secrétaire), la commission a décidé en outre d'infliger à Baghdadi une amende de 100.000 DA.

**LIGUE 1 / PRÉPARATION :****Le MC Alger en stage à Vichy (France)**

Le MC Alger (Ligue 1) a entamé hier un stage de deux semaines à Vichy (France) en vue de la reprise de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football avec au menu un déplacement à Lubumbashi pour affronter le TP Mazembe le 17 juillet, pour le compte de la 3e journée (Gr. B).

Ce stage devait débuter dimanche dernier mais a dû être décalé pour un problème de visas.

Au cours de leur séjour en Hexagone, les joueurs de l'entraîneur français Bernard Casoni disputeront trois matchs amicaux contre des clubs locaux : Clermont Foot (Ligue

2) le vendredi 29 juin, Grenoble Foot 38 (Ligue 2) le jeudi 5 juillet et enfin les Girondins de Bordeaux (Ligue 1) le lundi 9 juillet.

Côté recrutement, le MCA a assuré jusque-là les services de cinq joueurs.

Il s'agit du milieu de terrain Zakaria Haddouche (ex-ES Sétif), du défenseur Islam Arous (ex-Paradou AC), de l'attaquant Mansour Bennothmane (ex-Club Africain/Tunisie), du gardien de but Abdelkader Morselli (ex-Olympique Médéa) et du milieu offensif Abderrahmane Bourdim (ex-JS Saoura).

Le club de la capitale aura encore

à engager deux autres nouvelles recrues, dont un latéral gauche, avant de boucler son opération.

Le MCA reste engagé en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique 2018, où il occupe la 2e place de son groupe avec 4 points, à deux longueurs du leader, le TP Mazembe (RD Congo).

Le MCA prendra part également à la Coupe arabe des clubs, en compagnie de l'ES Sétif et de l'USM Alger, où il rencontrera au premier tour le club bahreïni d'El Riffa SC (aller : 8 août en déplacement / retour : 5 septembre à Alger).



Harry Kane veut maintenir le cap et jouer contre la Belgique

Harry Kane vise le titre de meilleur buteur de la Coupe du monde et veut poursuivre sa lancée plutôt que de se reposer contre la Belgique

Harry Kane est parti sur des bases élevées lors de cette Coupe du monde 2018. Alors qu'il avait totalement manqué son Euro 2016 ne marquant aucun but pour les Three Lions, l'attaquant de Tottenham a porté sa sélection lors des deux premières rencontres. L'international anglais a d'abord inscrit un doublé lors de la victoire contre la Tunisie (2-1) avant de marquer un triplé contre le Panama (6-1).

En tête du classement des meilleurs buteurs devant Romelu Lukaku et Cristiano Ronaldo, Harry Kane ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. Il vise le titre de meilleur buteur et ne veut pas être sur le banc contre la Belgique, des propos relayés par Sky Sports : "Je veux continuer, la forme dans laquelle je suis, mais quelle que soit la décision prise par l'entraîneur, je serais derrière lui". C'est sa décision, je suppose, mais évidemment je veux jouer, le plus important est toujours de gagner des matchs, et si mes buts aident mon équipe à gagner, alors c'est la situation parfaite. Il y a un long chemin à parcourir et beaucoup de bons joueurs juste derrière moi au classement. J'espère que je pourrai continuer et jouer le match de jeudi", a poursuivi l'attaquant de Tottenham.

L'international anglais souhaite absolument terminer en tête et l'emporter lors du dernier match contre la Belgique : "Il est important que nous finissions en tête. Nous sommes devant par un carton jaune ou quelque chose d'autre mais nous voulons aller essayer de gagner le match et prendre l'élan dans les étapes à élimination directe".

Harry Kane est heureux d'être rentré dans l'histoire en inscrivant un triplé lors d'un match de Coupe du monde et d'avoir acquis la qualification pour les huitièmes de finale : "Peu de joueurs marquent un hat-trick en Coupe du Monde, je suis donc extrêmement fier de cela. Nous sommes extrêmement fiers les uns les autres. Ce n'est pas à chaque fois que vous passez après deux matches, alors nous sommes contents de ça".



Lewandowski est dans l'impasse

Après une Coupe du Monde ratée, Robert Lewandowski va retrouver le Bayern Munich. Mais pour combien de temps ? Son avenir

ensuite contre la Colombie (3-0) et ce que l'on peut dire c'est que l'avant-centre star de la sélection n'était pas dans la forme de sa vie. Il a vraiment peiné à exister et surtout nous n'avons pas vraiment aperçu un quelconque sentiment de révolte lorsque les siens étaient menés.

Pensait-il trop à son avenir

? Cela est fortement plausible. L'attaquant du Bayern Munich a changé d'agent juste avant la Coupe du Monde, optant pour Pini Zahavi, figure centrale du deal entre Neymar et le Paris Saint-Germain l'année passée. Mais que veut faire le natif de Varsovie ? A priori, il veut quitter la Bavière après quatre années de bons et loyaux services et surtout huit années à arpenter les terrains de Bundesliga puisqu'il était arrivé en 2010 du côté du Borussia Dortmund. Mais où peut-il bien atterrir ? Si on comprend bien les informations qui nous arrivent depuis quelques semaines, son point de chute favori serait en Espagne, du côté du Real Madrid. Cela tombe bien, l'intérêt est réciproque, semble-t-il, et les Merengues tenteraient tout pour essayer de le récupérer. Jusqu'à même proposer Karim Benzema en échange au Bayern Munich, qui aurait balayé cette hypothèse directement, si l'on se fie aux informations de Kicker.

EXAMENS RASSURANTS POUR ROMELU LUKAKU

Romelu Lukaku, l'avant-centre de la Belgique, passé un scan et son sélectionneur se veut rassurant quant à l'état de sa cheville gauche. Présent ce lundi en conférence de presse, Roberto Martinez a donné des nouvelles de l'infirmier belge, et il a notamment été question

de la cheville gauche de Romelu Lukaku. Auteur de quatre buts depuis le début du Mondial russe, l'avant-centre de Manchester United va-t-il être en mesure de tenir sa place lors du choc de jeudi soir contre l'Angleterre ? « On a fait un

scan de la cheville de Lukaku aujourd'hui et tout est positif, pas de dégât, a indiqué le coach espagnol des Diables Rouges devant les journalistes. On verra s'il peut jouer contre l'Angleterre. Kompany ? Médicalement, il peut jouer contre l'Angleterre, mais on verra demain si on l'utilise ou pas. Pareil pour Vermaelen, il était même déjà fit contre la Tunisie. »

CRISE MIGRATOIRE:

Messahel : «Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention»

Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention, a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, au sujet de la crise migratoire, soulignant à ce propos que l'Algérie est confrontée aux mêmes problèmes que l'Europe.

«Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention. Nous sommes déjà confrontés aux mêmes problèmes. Nous procédons à des reconductions, mais nous le faisons selon des arrangements que nous avons avec les pays voisins», a indiqué le chef de la diplomatie algérienne dans une interview à RFI, soutenant que lorsqu'il s'agit de la migration clandestine «il faut que les choses soient bien comprises».

«Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes. Quand il s'agit de la migration clandestine, il faut que les choses soient bien comprises. Nous connaissons les mêmes phénomènes, nous devons lutter contre la migration clandestine,

dans le cadre des conventions des Nations unies, dans le cadre de l'arrangement avec les pays d'origine et les pays de transit», a-t-il souligné, ajoutant que «c'est ce que nous faisons en tous les cas en tant qu'Algérie».

Il s'est dit ne pas être intéressé «directement» de ce que peuvent faire les Européens face à cette crise. «Je ne m'intéresse pas directement à ce que les Européens peuvent faire.

C'est leur affaire. Je crois que les Européens ont suffisamment de capacités, de moyens et d'imagination pour gérer ce genre de situation», a-t-il déclaré.

Au sujet des critiques des ONG sur la gestion de l'Algérie de la crise migratoire, notamment au sud du pays, le minis-



tre des Affaires étrangères a indiqué que cela «n'engage» que ces ONG et que ces critiques «ne sont pas innocentes».

«Maintenant, que l'Algérie soit critiquée, nous savons dans quel contexte on fait face aux critiques. Mais ce n'est pas innocent c'est une campagne que certains essaient de mener

contre l'Algérie», a-t-il affirmé, ajoutant: «Nous sommes très sereins parce que, ce que nous faisons, nous le faisons dans le cadre du respect de nos lois. Nous le faisons dans le cadre du respect de la dignité humaine et nous le faisons dans le cadre de la concertation avec les pays de transit».

Coupure d'électricité à Baraki et Sidi Moussa demain et dimanche en raison de travaux

Une coupure d'électricité est programmée demain de minuit à 4h00 du matin et dimanche de minuit à 4h00 du matin et concerne les communes de Baraki et Sidi Moussa en raison de travaux sur le réseau de l'électricité haute tension, indique mercredi un communiqué de la Direction de distribution de Gué de Constantine relevant de la Société de distribution d'électricité et du gaz d'Algérie (SDA).

Cette coupure affectera les localités de 500 loge-

ments, 128 logements LPL, El-Merdja, Baraki Centre, Cité 2004 logements, Domaine Si Djafra, Haouch Meriem, Haouch Mihoub, Lamirette, Dhimit, Hai El Houria, Hai Hamidi Boualem, Haouch Hamza, Lot Sbaiss et Route de Larbaa, précise la même source. La Direction de distribution de Gué de Constantine s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupure et met à leur disposition, pour toute information, le numéro 3303 joignable H/24 et 7/7.

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Le doyen de l'université arabe Nayef pour les sciences de sécurité plaide pour la poursuite du travail avec l'Algérie en matière de justice

Le doyen de l'université saoudienne arabe Nayef des sciences de sécurité, située à Riyad, Abdelmadjid Ben Abdallah El Bouneyaine, a affirmé, hier à Alger, «la poursuite du travail avec l'Algérie pour l'échange des expériences et expériences entre les deux pays, notamment dans le domaine de la justice». Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de la Justice, garde des Sceaux,

Tayeb Louh, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le doyen de l'université arabe Nayef pour les sciences de sécurité a précisé que cette visite lui a permis de s'informer des différentes institutions relevant du ministère de la Justice, et s'enquérir de près du mode de fonctionnement du Centre de personnalisation de la puce pour la signature électronique relevant de la Direction de la modernisation au ministère

de la Justice. A cette occasion, M. El Bouneyaine et la délégation l'accompagnant ont reçu des explications sur le processus de modernisation du secteur. Le doyen de l'université Nayef qui avait été reçu par le directeur général de l'Administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune, avait salué, à l'occasion, l'expérience algérienne «exceptionnelle» en matière d'organisation pénitentiaire.

CASNOS :**Le dernier délai pour le règlement des cotisations annuelles pour les non-salariés fixé au 30 juin**

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a annoncé hier que le dernier délai de paiement des cotisations annuelles est fixé au 30 juin 2018.

La CASNOS invite, dans un communiqué, ses affiliés non-salariés à

prendre les mesures nécessaires pour régler leurs cotisations dans le délai fixé pour éviter les pénalités de retard et bénéficier des différentes prestations de la Caisse dont, entre autres, la carte Chifa, la couverture sociale maladie, l'assurance

décès». Les guichets de la CASNOS restent ouverts tous les jours, y compris le vendredi 29 juin et le samedi 30 juin 2018, afin d'assurer les meilleures prestations dans des conditions optimales, précise la même source.

MDN**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**
3 bombes de confection artisanale découvertes et détruites à Médéa et Boumerdès

Trois (03) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites mardi dans les wilayas de Médéa et Boumerdès par des détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et lors d'opérations de fouille et de ratissage distinctes à Médéa et Boumerdès/ère Région militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit le 26 juin 2018, trois (03) bombes de confection artisanale», précise la même source.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et de criminalité organisée, un détachement de l'ANP a appréhendé lors d'une patrouille menée près des frontières algéro-nigériennes dans la zone d'In Aflalah à Djedjat/ème RM, onze (11) orpailleurs à

bord de deux (02) véhicules tout-terrain en possession de trois (03) détecteurs de métaux, lors de cette opération deux (02) d'entre eux ont été neutralisés et un (01) troisième a été blessé après avoir tenté de prendre la fuite et refuser d'obtempérer», ajoute le communiqué du MDN. Dans le même contexte, «d'autres détachements de l'ANP et de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Tamanrasset et In Guez-zam/6ème RM, neuf (09) contrebandiers et ont saisi 1,35 tonnes de denrées alimentaires, deux (02) véhicules tout-terrain, sept (07) détecteurs de métaux et des équipements d'orpailage». «Par ailleurs, des gardes-côtes ont arrêté à El Tarf/5ème RM, quatre (04) plongeurs sans autorisation et ont saisi 400 grammes de corail, des équipements de pêche illicite et des moyens de plongée sous-marine».

ÉDUCTION:
Les examens professionnels de promotion à 27 grades prévus le 15 juillet

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé, mardi, l'organisation, le 15 juillet prochain, des examens professionnels de promotion à 27 grades. La ministre a publié sur sa page officielle Facebook que «les examens professionnels de promotion à 27 grades (inspecteur, directeur, intendant, superviseur, conseiller, attaché de laboratoire...) se tiendront le 15 juillet prochain», rappelant que le dernier délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 27 juin (dimanche). A rappeler que le ministère de l'Education nationale avait organisé mi-juin en cours, un concours national externe pour le recrutement d'enseignants primaires et d'autres grades administratifs (740.000 candidats). Aussi, la ministre de l'Education nationale avait annoncé l'ouverture de 8.586 postes d'emploi au profit d'enseignants du

cycle primaire et d'autres grades administratifs. La première responsable du secteur a fait état de 3.378 postes d'enseignant primaire, 329 postes de conseiller d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, 213 postes d'intendant, 694 postes de sous-intendant, 2.265 postes de superviseurs de l'éducation, 300 postes d'attaché principal de laboratoire et 1.407 postes d'attaché de laboratoire.

CONFÉRENCE SUR «L'ÉCOLE CORANIQUE D'ÉTÉ»
L'enseignement coranique en Algérie connaît une renaissance

L'enseignement coranique en Algérie «connait actuellement une renaissance» grâce aux efforts de formation et d'orientation religieux, a considéré mardi à Mila Mechenane Mohamed Idir, conseiller du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Précisant que l'enseignement du Coran est l'une des «activités essentielles et continues» des mosquées, M. Mechenane, qui intervenait au cours d'une conférence sur «L'école coranique d'été», a invité les parents à saisir les vacances d'été pour encourager leurs enfants à apprendre le Coran. Il a également estimé que 70 % des Algériens participants aux concours internationaux de ré-

citation du coran raflaient souvent les premières places. De son côté, Aïssa Mikari, sous-directeur au ministère des Affaires religieuses, a exhorté les enseignants du Saint Coran des écoles d'été à consolider leur savoir pédagogique pour tenir compte des différentes compétences des enfants et leur inculquer «un enseignement religieux à portée pédagogique». «Le peuple algérien est imbibé des valeurs religieuses reçues de l'enseignement des zaouïas qui fut l'âme profonde du nationalisme algérien sous l'occupation coloniale», a estimé, pour sa part, Saïd Meaoual, ex-directeur de la formation au ministère des Affaires religieuses.